Flash Info

Commune de Nassogne

Revue périodique d'informations | n° 62 | Octobre 2022

CHÂTEAU DE GRUNE

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2022

Editeur responsable: Marc Quirynen

Le Flash info paraît 4 fois par an (janvier, avril, juillet, octobre) et est distribué en toutes boîtes sur la commune de Nassogne.

Il est également consultable sur le site www.nassogne.be.

L'objectif de ce bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, sportive, associative ou économique.

Vous souhaitez y voir traiter une information relative à un sujet précis, communiquer un article, ... ? N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur

- **084/22.07.67**
- **informations@nassogne.be**
- **par courrier à l'Administration communale (Place communale, 2 - 6950 Nassogne).**

La date limite de remise des textes est fixée au 1er décembre, 1er mars, 1er juin et 1er septembre. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

Au sommaire

Le mot du bourgmestre 3
Le collège et le conseil communal 4
Annuaire des services 5-6
Du changement pour la publication des événements d'état-civil 7
L'essentiel des conseils communaux 7-8
Offres d'emploi / jobs étudiants 9-11
Commerçants et indépendants, la balle est dans votre camp ! 11
Le site Internet de la Commune fait peau neuve 12
Finalisation du PCDR 2022-2023 12
Synthèse des aides en matière d'énergie 13-14
Changement au sein du service médiation de dettes du CPAS 15
Plaines de vacances - Bilan de la saison 2022 17
Les jeunes solidaires de leurs aînés 17
ClassContact connecte l'enfant malade à sa classe 18
Le centre médical de Nassogne vous informe 19
L'ONE vous accompagne de la grossesse jusqu'aux 6 ans de votre enfant 19
Objectif zéro déchets: rencontre avec des bénévoles de la Vestiboutique de la Croix-Rouge 20
Semaine de l'arbre 2022 20
Pari-Energie- Action 'chaleur' hiver 2022-23: appel à bénévoles 21
Mon habitation face aux changements climatiques 21
Arrachage précoce des renouées asiatiques 22
Agissons ensemble pour nos forêts 23
En balade avec l'Office Communal du Tourisme 24
Saison de chasse 2022-2023 25
Découverte du château de Grune aux Journées du Patrimoine 26
La semaine de la mobilité 2022 26
Doc'Riders, ils l'ont fait ! 27
2 jeunes de l'entité à la coupe du monde de subbuteo 27
L'Ensemble à plectres de Nassogne 28
Congrès d'Enéo Luxembourg 29
Seniors Amitiés Forrières lance un appel à candidats pour son comité 29
Rencontres avec les jeunes 31
Place aux enfants 31
Au-delà de nos différences 32
L'accueil extra-scolaire du mercredi après-midi 34
Stage automne de l'accueil extra-scolaire 34
CEB en poche pour les élèves des écoles communales 34
Jardin d'école aux couleurs de contes... par les écoliers de l'école communale de Nassogne 35
Une rentrée secrète à l'école communale de Bande 35
Agenda 36-40

Été 2022, été de la turbulence

Lors de ces deux mois de vacances, il a fait extrêmement chaud, et pas qu'à l'extérieur. L'été sec en a réjoui plus d'un, heureux de pouvoir bénéficier de journées ensoleillées. Si ce n'était la crainte d'une sécheresse inquiétante, tout un chacun émettrait le souhait que cela dure. Et pourtant, il faut raison garder. Ce mois de septembre a débuté dans un contexte difficile.

La crise sanitaire et les inondations, qui ne nous ont pas épargnés, nous font encore sentir leurs effets. Pour les personnes concernées par les inondations, l'objectif principal était de revenir le plus rapidement possible à la normale et de revivre de nouveau entre leurs quatre murs. Du côté de la commune, nous sommes dans le même état d'esprit, nous avons entrepris toutes les démarches utiles à la remise en état des sites endommagés et nous poursuivons en ce sens. Force est de constater que toutes ces démarches chronophages et fastidieuses demandent beaucoup de patience avant d'en voir l'aboutissement.

A ces préoccupations sont venues se greffer la flambée des prix des énergies et l'inflation. Face à autant d'adversités, que faire ? Adopter le même comportement solidaire, tout comme lors des crises de ces deux dernières années.

Il nous appartient d'être attentif à tout ce qui se passe dans notre entourage, dans notre commune, les personnes vivant dans la précarité sociale ou économique devant être notre préoccupation première. S'adresser au CPAS demeure une démarche difficile pour de nombreuses personnes, il importe de s'assurer sans préjugé que les personnes fragilisées par la crise actuelle entreprennent bien les démarches.

De même, nous avons intérêt à favoriser la relance économique au niveau de notre commune. De nombreux commerçants, artisans, producteurs et indépendants exercent sur notre commune. Il nous appartient de les soutenir et de les valoriser, voire même de les redynamiser par nos achats, que ce soit par responsabilité sociétale, intérêt économique ou conviction écologique.

Au niveau de la Commune, nous avons commencé voici quelques mois à diffuser des capsules vidéo mettant en avant leur savoir-faire, une opportunité pas encore suffisamment saisie par nos commerçants et indépendants de tout ordre, les exploitants agricoles y compris. Je ne peux que les inviter à se manifester auprès de nos services, pour bénéficier de cette aide destinée à développer et renforcer le lien avec les citoyens.

C'est par la communication et le dialogue que nous pourrons nous montrer fiers de la richesse du tissu social et économique de notre commune ! Il y va de l'intérêt de tous.

Marc Quirynen,
Bourgmestre

100 % NASSOGNE - FAVORISONS L'ÉCONOMIE LOCALE

100 % Nassogne est une démarche de la Commune visant à faire connaître les commercants, indépendants et entreprises de l'entité.

Retrouvez toutes les capsules-vidéo sur le site www.nassogne.be ou sur notre chaine Youtube 'Commune de Nassogne' (n'hésitez pas à vous abonner). Elles sont également largement diffusées sur Facebook, où vous pouvez facilement les partager.

Vous souhaitez faire la promotion de votre/vos activité(s) ?
Contactez sans tarder l'administration communale - service communication:
informations@nassogne - 084/22.07.67.

COLLÈGE ET CONSEIL COMMUNAL

Marc QUIRYNEN - Bourgmestre (I.C.N - Les Engagés)
084/21.14.32 • 0498/36.48.14 • marc.quirynen@hotmail.com

Attributions: Police et sécurité • Service population • Etat civil • Relations extérieures • Associations patriotiques • Urbanisme et aménagement du territoire • Finances • Agriculture • Gestion de la forêt.

André BLAISE - 1er échevin (I.C.N - Les Engagés)
084/21.05.49 • 0478/88.33.45 • blaisean@msn.com

Attributions: Administration • Statut du personnel • Sports • Mobilité et sécurité routière • Jeunesse • Santé et bien-être • Logement • AIS • Famennoise • GAL Romana • Gestion du hall omnisports de Nassogne.

Marcel DAVID - 2ème échevin (I.C.N - non apparenté)
084/34.44.53 • 0479/22.52.56 • davidmarcel@skynet.be

Attributions: Travaux y compris en forêt • Distribution d'eau • Contrat de rivière • Gestion du personnel ouvrier • Bâtiments publics • Cimetières (gestion des concessions) • Gestion de la salle Saint-Pierre de Grune.

José DOCK - 3ème échevin (I.C.N - Les Engagés)
084/22.23.47 • 0476/27.29.05 • jose.dock@gmail.com

Attributions: Tourisme • Géopark • Massif de la Grande Forêt de St-Hubert • Communication et digitalisation • Rénovation rurale • PCDR • Patrimoine • Aînés • Développement économique • Emploi • ALE • Gestion de la maison de village de Forrières.

Marie-Alice PEKEL - 4ème échevin (I.C.N - MR)
084/34.43.34 • 0471/95.29.62 • fb778101@skynet.be

Attributions: Environnement • PCDN • Propreté et embellissement des villages et des cimetières • Convention des maires (efficience énergétique) • Culture • Gestion de la salle La Petite Europe de Bande.

Florence ARRESTIER - Présidente CPAS (I.C.N - Les Engagés)
084/21.42.14 • 0472/62.11.57 • flo.arrestier@hotmail.com

Attributions: CPAS • Enseignement et personnel attaché • Accueil extra-scolaire • Petite enfance • Gestion de la Maison Rurale de Nassogne et de la Maison de village de Masbourg.

Vincent PEREMANS - Conseiller (I.C.N - Les Engagés)
084/34.49.79 • 0475/75.24.28 • vincent.peremans@gmail.com

Philippe LEFEBVRE - Conseiller (Ensemble - PS)
084/22.20.60 • 0475/69.27.66 • phlefebvre78@gmail.com

Christine BREDA - Conseillère (Ensemble - PS)
0497/02.22.50 - christine.breda@hotmail.be

Véronique BURNOTTE - Conseillère (Indépendante - Ecolo)
084/44.55.16 • 0473/76.92.06 • vero.burnotte@gmail.com

Bruno HUBERTY - Conseiller (Ensemble - MR)
084/34.50.79 • 0477/68.16.64 • garagehubertyb@hotmail.com

Jean-François CULOT - Conseiller (I.C.N - non apparenté)
084/34.49.43 • 0473/93.03.82 • fc382380@skynet.be

Jérémy COLLARD - Conseiller (I.C.N - non apparenté)
0471/77.18.10 • jerm6950@gmail.com

Lynda PROTIN - Conseillère (I.C.N - Les Engagés)
0474/61.05.97 • linda.protin@bpost.be

Sophie PIERARD - Conseillère (Ensemble - non apparentée)
084/38.77.38 • 0478/59.94.51 • sopierard@gmail.com

Serge DEMORTIER - Conseiller (Ensemble - PS)
084/22.32.75 • demortier@gmail.com

Philippe PIRLOT - Conseiller (D.c.M - non apparenté)
084/45.75.01 • 0471/80.51.44 • pirlot.filou@gmail.com

Charles QUIRYNEN - Directeur général
084/22.07.63 • charles.quirynen@nassogne.be

Divers supports et outils de communication vous informent sur la vie de notre commune:

- ✔ Le site internet: **www.nassogne.be**
- ✔ La **newsletter hebdomadaire** envoyée par mail chaque lundi (inscription sur www.nassogne.be).
- ✔ La page **Facebook** et la chaîne **YouTube: Commune de Nassogne**
- ✔ Le **Flash info** trimestriel distribué en toutes-boîtes.
- ✔ En cas d'urgence: **BE-Alert** (inscription sur www.be-alert.be).

Soyez directement alerté en situation d'urgence !

- ✔ Un système développé au niveau national.
- ✔ Permet aux autorités d'informer un grand nombre d'habitants en cas d'incident et ce via plusieurs canaux différents en même temps.
- ✔ Des informations officielles, correctes, directement de la source.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur
www.be-alert.be

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à contacter l'administration communale: 084/22.07.68 (Catherine Nangniot) - 084/22.07.67 (Peggy Vandorpe).

Administration communale

Place Communale, 2 - 6950 Nassogne • 084/22.07.50 • www.nassogne.be

- Tous les matins de 8h30 à 12h30 ;
- Les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30 ; possibilité de rendez-vous jusque 18h le mercredi ;
- Le 1er samedi du mois, sauf juillet et août: de 9h à 12h (uniquement permanence du service population).

Prendre rendez-vous est vivement conseillé ! (Pour contacter les agents par mail: prénom.nom@nassogne.be).

Bourgmestre
QUIRYNEN Marc 084/22.07.60

Directeur général
QUIRYNEN Charles 084/22.07.63

Directeur financier
HERCOT Nicolas 084/22.07.59

Chef de bureau administratif
PAQUET Quentin 084/22.07.42

Agriculture
HENQUINET Nathalie 084/22.07.49

Animation jeunesse
BIYIK Abdul - Animateur de rue 0473/73.57.77

Bibliothèque
DEMELENNE Sandra 084/37.95.03
DUMONT Amélie 084/37.95.03

Communication / Site Internet
VANDORPE Peggy 084/22.07.67
HERNANDEZ Julie 084/22.07.54

Comptabilité
BOLLE Fabian 084/22.07.47
HERNANDEZ Julie 084/22.07.54

Energie
PIERARD Stéphane - Chef des travaux 084/22.07.69
LAMBERT Corentin - Agent technique 084/22.07.62

Enseignement
LECOMTE Olivier - Directeur Ecoles de la Lhomme (Bande, Forrières, Lesterny) 0474/86.65.78
BANDE Olivier - Directeur Ecoles de la Wamme (Ambly, Grune, Harsin, Nassogne) 0471/26.85.32

Environnement
LAMBERT Julie / LEVA Catherine 084/22.07.53

Forêt
SCHMITZ Bernadette 084/22.07.48

Gestion des salles
PIRLOT Delphine 084/22.07.57
LECOMTE Sabrina 084/22.07.52

Informatique
BOLLE Fabian 084/22.07.47
VANDORPE Peggy 084/22.07.67

Marchés publics
HERNANDEZ Julie (fournitures/services) 084/22.07.54
HENQUINET Nathalie (travaux) 084/22.07.49

Petite enfance
MOSSAY Claire 0495/54.82.65
Crèche « Les Bisounours » 084/41.18.81
Crèche « Les P'tites Chouettes » 084/36.75.36

Plan d'urgence et intervention
NANGNIOT Catherine - PLANU 084/22.07.68
PIRLOT Delphine 084/22.07.57

Population/Etat-civil
LECOMTE Sabrina 084/22.07.52
NANGNIOT Catherine 084/22.07.68
PIRLOT Delphine 084/22.07.57
THIRION Josée 084/22.07.55

Proxibus
HERNANDEZ Julie 084/22.07.54

Recettes, taxes et redevances
SCHMITZ Bernadette 084/22.07.48
FOURNY Justine 084/22.07.59

Ressources humaines
LEBRUN Katy (administration) 084/22.07.61
DEGAND Sophie (enseignement) 084/22.07.56

Sport
BIYIK Abdul 0473/73.57.77

Tourisme (Office Communal du Tourisme)
LAMBERT Julie / LEVA Catherine 084/22.15.58

Travaux
HENQUINET Nathalie (administration) 084/22.07.49
PIERARD Stéphane - Chef des travaux 084/22.07.69
LAMBERT Corentin - Agent technique 084/22.07.62
LAMBERT Benoit - Contremaître 0496/35.20.19
Service des eaux (garde 24 h/24) 0474/27.94.58

Urbanisme
ARNOULD Laurence - CATU 084/22.07.45
HENQUINET Nathalie (logement) 084/22.07.49

CPAS (Centre public d'action sociale)

Rue des Alliés, 46 - 6953 Forrières
Présidente: ARRESTIER Florence - 084/21.42.14
Directrice générale: CHABOT Caroline - 084/37.03.90

- Du lundi au vendredi, sur rendez-vous: 084/37.03.90 (uniquement le matin).
- Permanences chauffage (sans rendez-vous): mardi et jeudi, de 9h à 11h30.

Lavoir social Les Lavandières

Rue des Alliés, 46 - 6953 Forrières
084/45.67.00

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Rue des Alliés, 44 (étage) - 6953 Forrières
BENTZ Benoit - 0476/03.44.57
ale.nassogne@skynet.be

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 16h.
Au bureau à Forrières: le mardi, sur rendez-vous.

Département de la Nature et des Forêts (DNF) - Cantonnement de Nassogne

Place des Martyrs, 13 - 6953 Forrières
084//37.43.10
nassogne.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Recyparc

Rue de Lahaut - 6950 Nassogne
084/21.06.83 - www.idelux.be

- Été (du 1er mai au 31 octobre): du lundi au vendredi de 13h à 19h ; samedi de 9h à 18h.
- Hiver (du 1er novembre au 30 avril): du lundi au vendredi de 12h à 18h ; samedi de 9h à 18h.
- Fermé le dimanche et les jours fériés légaux.

Centre culturel de Nassogne

Rue de Lahaut, 3 - 6950 Nassogne
084/21.49. 08 - info@ccnassogne.be
www.ccnassogne.be

De 9h à 13h et de 14h à 17h30.

Office Communal du Tourisme

Rue de Lahaut - 6950 Nassogne
084/22.15.58 - office.tourisme@nassogne.be

- Hors vacances scolaires: du vendredi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h (jusque 18h le vendredi).
- Pendant les vacances scolaires: du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h (jusque 18h le vendredi).
- Les jours fériés: de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- Fermé les lundis et les 01/01, 01/11, 11/11 et 25/12.

Bibliothèque/ludothèque

Rue de Lahaut - 6950 Nassogne
084/37.95.03 - biblionassogne@hotmail.com

Mardi, de 8h à 16h • Mercredi, de 13h à 19h • Jeudi, de 13h à 17h • Samedi, de 13h à 17h.

La bibliothèque vous propose également un service "Take Away" :

- ✔ Passez votre commande par téléphone ou mail.
- ✔ Les bibliothécaires vous fixent un rendez-vous dans les jours à venir et préparent votre lot selon les disponibilités.
- ✔ Au moment prévu, venez, ouvrez la porte... votre paquet est là.

Zone de police Famenne-Ardenne

Accueil zonal

Rue des Trois Bosses
6900 Marche-en-Famenne
084/31.03.11

7 j/7, 24 h/24

Poste de police de Nassogne

Rue Haute Voie de Marche, 5
6950 Nassogne

Pour tout dépôt de plainte ou contact avec votre agent de quartier, merci de prendre rendez-vous via l'accueil zonal: 084/31.03.11.

Agents de quartier:

> Delphine DELBROUCK
0470/86.04.78 - delphine.delbrouck@police.belgium.eu

> Denis CHARLIER
0470/86.04.79 - denis.charlier@police.belgium.eu

Intervention urgente:
formez uniquement le 101 ou 112.

DU CHANGEMENT POUR LA PUBLICATION DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT-CIVIL

Afin de se conformer à la règlementation relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), les actes d'état-civil (mariages, naissances, décès) ne seront plus publiés sans le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux.

Si vous souhaitez publier votre mariage, une naissance ou un décès dans ce bulletin communal, nous vous invitons à compléter le formulaire d'autorisation de publication disponible sur le site www.nassogne.be ou auprès du service population/état-civil. Pour rappeler l'existance de cette démarche facultative, ce document sera également remis aux intéréssés lors de la déclaration à l'administration.

En ce qui concerne les décès, les annonces nécrologiques publiées sur Internet continueront toutefois à être partagées sur la page Facebook.

L'ESSENTIEL DES CONSEILS COMMUNAUX

COMMUNE DE NASSOGNE
SÉANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL COMMUNAL

Les séances publiques du conseil communal sont rediffusées sur la page Youtube Commune de Nassogne.

L'ordre du jour et les procès-verbaux sont consultables en ligne sur www.nassogne.be.

SÉANCE DU 27 JUIN 2022

Demande d'octroi de subvention des infrastructures sportives impactées par les inondations de juillet 2021- Appel à manifestation d'intérêt Infrastructures du football de Bande.

Le Conseil communal marque son accord, à l'unanimité, sur l'adhésion par la Commune de Nassogne à la demande d'octroi de subvention pour la rénovation et la reconstruction des infrastructures sportives du Football de Bande suite aux inondations de juillet 2021. L'intervention « infrasports » dans le cadre de la rénovation des infrastructures sportives endommagées durant les inondations de juillet 2021 serait de 70 %.

Demande d'octroi de subvention des infrastructures sportives impactées par les inondations de juillet 2021- Appel à manifestation d'intérêt Infrastructures du complexe sportif de Forrières.

Le Conseil communal marque son accord, à l'unanimité, sur l'adhésion par la Commune de Nassogne à la demande d'octroi de subvention pour la rénovation et la reconstruction des infrastructures sportives de Forrières suite aux inondations de juillet 2021. L'intervention « infrasports » dans le cadre de la rénovation des infrastructures sportives endommagées durant les inondations de juillet 2021 serait de 70 %.

SÉANCE DU 13 JUILLET 2022

Plan de relance de la Wallonie - Appel à projets en vue de mettre en place la reméandration de cours d'eau et créer des zones d'immersion temporaire (ZIT) pour lutter contre les inondations et les risques de pénuries d'eau.

Le Conseil communal approuve, à l'unanimité, l'introduction de la candidature de la Commune de Nassogne à l'appel à projets - projet 99 pour "Mettre en place la reméandration de cours d'eau et créer des zones d'immersion temporaire (ZIT)" pour lutter contre les inondations et les risques de pénuries d'eau.

Approbation du Plan d'investissement Communal & du Plan d'investissement "Mobilité Active et Intermodalité" 2022 - 2024.

Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'approuver le plan d'investissement communal et le plan d'investissement mobilité active et intermodalité 2022-2024 (entretien de voiries) tel que proposé ci-dessus pour un montant de travaux et frais de 2.318.972,82 € TVAC.

Création d'un réseau de chaleur à Grune - Approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Création d'un réseau de chaleur à Grune", établis par le service travaux. Le montant estimé s'élève à 41.450,00 € HTVA ou 50.154,50 €, 21% TVAC. Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable.

Recrutement de deux ouvriers polyvalents et constitution d'une réserve de recrutement.

Le Conseil communal décide, par 7 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions, de l'engagement de deux ouvriers polyvalents à temps plein pour le service des travaux et fixe les conditions de recrutement.

Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs: adaptation.

Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'établir, pour l'exercice 2020 à 2025, une taxe communale sur la délivrance de documents administratifs par la commune.

- Extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal : 1,50 €.

SÉANCE DU 25 AOÛT 2022

Installation et prestation de serment d'un nouveau conseiller communal en remplacement d'une conseillère communale démissionnaire pour le groupe D.c.M.

Les pouvoirs de Philippe Pirlot sont validés par le Conseil communal et le président l'invite à prêter, entre ses mains et en séance publique, le serment prévu à l'article L1126-1 du Code de la démocratie et de la décentralisation et dont le texte suit: « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge. » Ayant ainsi prêté serment, l'intéressé est alors déclaré installé dans sa fonction. L'intéressé déclare ne pas s'apparenter.

Commission consultative locale pour la gestion de l'agriculture (CCLGA): Désignation d'un membre en remplacement d'une conseillère démissionnaire pour la liste D.c.M.

Le Conseil communal décide, à l'unanimité, de nommer Philippe Lefebvre membre de la Commission consultative locale pour la gestion de l'agriculture (CCLGA), représentant de la minorité au conseil communal.

Adoption de l'avant-projet du Guide Communal d'Urbanisme et sollicitation d'une demande d'exemption de l'évaluation des incidences sur l'environnement pour le Guide Communal d'Urbanisme

Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'adopter l'avant-projet du Guide Communal d'Urbanisme tel que présenté ; de proposer l'exemption d'évaluation des incidences sur l'environnement pour la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme ; de solliciter les avis du pôle environnement et du pôle aménagement sur cette proposition et sur le projet du guide.

Appel à projets "Coeur de village 2022-2026": Approbation de la candidature de la Commune de Nassogne: projet de la construction d'une halle sur la place communale de Forrières

Le Conseil communal approuve, par 15 voix pour et 1 abstention, l'introduction du dossier de candidature de la Commune de Nassogne du projet « Réalisation d'une halle sur la place communale de Forrières » dans le cadre de l'appel à projets « Coeur de village 2022-2026 » ; désigne José Dock en tant que représentant du Collège communal en charge du dossier.

Adhésion à l'intercommunale ECETIA et prise de participation

Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'adhérer aux secteurs « Immobilier », « Management opérationnel et Conseil externe » et « Promotion Immobilière Publique » de la société coopérative ECETIA Intercommunale et de souscrire au capital à raison d'une part « I1 » d'une valeur unitaire de 25 € ; d'une part « M » d'une valeur unitaire de 25 € ; d'une part « P » d'une valeur unitaire de 25 €. Il approuve, à cette fin, les termes de la convention de cession de parts proposée par Ecetia Real Estate. Sont désignés pour la durée restante de la législataure: Marc Quirynen, José Dock et Vincent Peremans en qualité de représentants du groupe de la majorité au conseil communal ; Christine Breda et Serge Demortier en qualité de représentants des groupes de la minorité au conseil communal.

Recrutement d'un conseiller en énergie et coordinateur POLLEC (H/F/X) à temps plein: fixation des conditions de recrutement, de la description de fonction et de la procédure de recrutement.

Le Conseil communal décide, à l'unanimité, de l'engagement d'un conseiller en énergie et coordinateur POLLEC, à l'échelle B1, à temps plein (38h/semaine en horaire variable) et fixe les conditions de recrutement.

Règlement-redevance sur les stages organisés par l'accueil extra-scolaire

Le Conseil communal décide, à l'unanimité, qu'à partir du 01 septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2025, il est établi une redevance relative aux stages organisés par la commune pendant les vacances de détente dont le montant est fixé à 50 € par enfant et par semaine, auquel s'ajoute le prix de l'excursion éventuellement organisée.

Règlement-redevance sur les repas scolaires et repas adultes

Le Conseil communal décide, par 9 voix pour et 7 voix contre, qu'à partir du 01 septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2025, il est établi une redevance relative aux repas scolaire et adultes dont le taux est fixé comme suit:

- Bol de potage à 1€ ;
- Repas complet maternel à 3,50 € ;
- Repas complet primaire à 4,00 € ;
- Repas complet adulte à 6,00 €.

Coût-vérité de l'eau 2021 et fixation de la tarification de l'eau pour l'exercice 2023

Le Conseil communal décide, par 15 voix pour et 1 voix contre, d'approuver le plan comptable de l'eau tel que calculé le 29 juin 2022 et de fixer le prix de l'eau comme suit:

- Il est établi, pour l'exercice 2023, une redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique, conformément à la structure tarifaire suivante :

	Formule plan tarifaire
Redevance compteur	(20 * CVD) + (30 * CVA)
0 à 30 m³	0,5 * CVD
de + de 30 à 5000 m³	CVD + CVA
+ de 5.000 m³	(0,9 * CVD) + CVA

Montants auxquels il convient d'ajouter le Fonds Social de l'Eau, ainsi que la T.V.A. (6%).

- Pour l'exercice 2023, le taux du coût-vérité à la distribution de l'eau (C.V.D.) est fixé à 2,98 € et le taux du coût-vérité à l'assainissement (CVA) est celui arrêté par la SPGE pour l'ensemble du territoire wallon et est fixé à 2,365.

CONSEILLER EN ÉNERGIE ET COORDINATEUR POLLEC (H/F/X)

La Commune recrute un conseiller en énergie et coordinateur POLLEC (H/F/X) à temps plein.

- Contrat à durée déterminée de 6 mois, renouvelable, en vue de l'octroi d'un contrat à durée indéterminée.
- Temps plein (38heures/semaine en horaire variable).
- Emploi à l'échelle B1.

Une réserve de recrutement de conseiller en énergie et coordinateur POLLEC sera constituée. La durée de la réserve est de deux ans renouvelable pour une fois deux ans.

Vos missions

En votre qualité de Conseiller en énergie et coordinateur POLLEC (H/F/X), vous contrôlez la performance énergétique des bâtiments et de leurs installations. Vous développez la stratégie d'amélioration de la gestion des ressources énergétiques. Vous investiguez au sujet de la consommation et du fonctionnement énergétiques de l'organisation et analysez le fruit de ses observations. Vous informez et sensibilisez la population et le personnel communal à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Activités prioritaires demandées par la fonction (liste non exhaustive) :

- Analyser les factures d'énergie et le mode d'utilisation des équipements (thermostat d'ambiance, vannes thermostatiques, systèmes de régulation, ...).
- Analyser la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment (murs, toitures, vitrages, planchers, portes,...).
- Étudier la faisabilité des améliorations souhaitées ou des installations conseillées.
- Examiner et gérer le fonctionnement des installations de chauffage, du système de production d'eau chaude et du système de ventilation.
- Rendre un avis relatif à la performance énergétique des installations techniques. Budgétiser le coût des installations, transformations utiles à l'amélioration de la performance énergétique.
- Coordonner les interventions des bureaux d'étude externes.
- Coordonner les projets d'étude HVAC, sanitaire, PEB.
- Déterminer la stratégie et les actions à entreprendre pour résoudre les problématiques énergétiques.
- Proposer des interventions à effectuer pour améliorer la performance énergétique des installations. (Directives européennes et décrets de la Région Wallonne).
- Mener une réflexion relative à la conception de communautés énergétiques.
- Proposer des solutions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de la performance énergétique.
- S'assurer du respect de la réglementation relative à la performance énergétique des bâtiments (PEB).
- S'assurer du respect du cahier des charges et de l'état d'avancement du chantier.
- Assurer le suivi de l'exécution des chantiers.
- Centraliser les informations relatives aux métrés.
- Gérer les dossiers d'adjudication.
- Traiter les dossiers administratifs et techniques relatifs à la performance énergétique des installations techniques et sanitaires.

Les conditions de recrutement

- Être citoyen ou non de l'Union Européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail);
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- Jouir des droits civils et politiques;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Être titulaire du diplôme de bachelier en rapport avec la fonction ;
- Être en possession du permis B;
- Réussir un examen de recrutement

Bénéficier d'une aide à l'emploi est un atout.

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste ou déposé contre accusé de réception, à Monsieur le Bourgmestre, Place communale à 6950 Nassogne <u>pour le 20 octobre 2022 au plus tard</u>, le cachet de la poste faisant foi.

Elles seront accompagnées des documents suivants: un curriculum vitae détaillé, un extrait du casier judiciaire n° 1 daté de moins de 3 mois, une copie des certificats, diplômes et autres titres demandés par les conditions de recrutement, une lettre de motivation.

OUVRIERS POLYVALENTS (H/F/X)

La Commune recrute deux ouvriers polyvalents (H/F/X) à temps plein.

- Contrat à durée déterminée de 1 an renouvelable d'un an en vue d'un contrat à durée indéterminée suivant l'évaluation prévue dans les statuts.
- Echelle de traitement D1.

Une réserve de recrutement de deux ans renouvelable pour une fois deux ans sera constituée.

Description générale de la fonction (liste non exhaustive)

L'ouvrier polyvalent effectue diverses tâches d'entretien et de réparation à l'extérieur et à l'intérieur d'un édifice (immeuble d'habitation, garage, école, maison communale, maison de village, places, voiries, etc.) à l'aide d'outils à la main ou mécaniques. Il s'occupe, entre autres, de la mise en couleur, de réparer les interrupteurs, de remplacer des fusibles, des ampoules et des commutateurs, de poser des tablettes et établit un programme d'entretien périodique qu'il s'efforce de respecter. Il est soucieux de détecter tout problème et

d'en aviser les responsables afin d'assurer la sécurité, la salubrité et le confort des lieux. Il veille à effectuer toutes les tâches de nettoyage nécessaires afin de prévenir la détérioration prématurée des lieux et de créer un environnement de travail agréable.

La polyvalence est une caractéristique principale.

Profil requis

- Avoir une connaissance de la commune et de ses entités.
- Avoir le sens de l'organisation (ordre et méthode, respect des délais, ...).
- Avoir le sens du service au citoyen.
- Avoir le contact facile et personnalité ouverte, esprit d'équipe, polyvalence.
- Être flexible au niveau des horaires (certaines prestations peuvent avoir lieu le week-end) et respecter les horaires convenus.
- Présenter une image positive de la commune.
- Faire preuve d'autonomie et d'une grande ouverture d'esprit.
- Résister au stress.
- Respecter la confidentialité.
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène.
- Faire preuve d'esprit d'équipe, de courtoisie et de diplomatie.
- Faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction (déontologie) et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans la commune.
- Être titulaire du permis poids lourd est un atout.

Conditions de recrutement

- Être citoyen ou non de l'Union Européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail);
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- Jouir des droits civils et politiques;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- Être titulaire d'un diplôme au moins égal à celui requis pour un emploi à l'échelle D1 enseignement secondaire inférieur ou compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau de diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et en lien avec l'emploi considéré ou titre de formation certifié et délivré par un organisme officiel;
- Être en possession du passeport APE au moment de l'engagement ;
- Réussir un examen de recrutement.

Bénéficier d'une aide à l'emploi est un atout.

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste ou déposé contre accusé de réception, à Monsieur le Bourgmestre, Place communale à 6950 Nassogne pour le 19 octobre 2022 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Elles seront accompagnées des documents suivants: un curriculum vitae détaillé, un extrait du casier judiciaire n° 1 daté de moins de 3 mois, une copie des certificats, diplômes et autres titres demandés par les conditions de recrutement.

TECHNICIEN.NE.S DE SURFACE

La Commune recrute des technicien.ne.s de surface à temps partiel.

→ Vous êtes une personne organisée, dynamique et motivée.
→ Vous travaillez consciencieusement.
→ Posséder un moyen de locomotion est un atout car vous pourriez être amené à vous déplacer sur différentes implantations.

Candidatures acceptées sans date limite.

SURVEILLANT.E.S EXTRA-SCOLAIRES

La Commune recrute des surveillant.e.s extra-scolaires à temps partiel.

→ Vous assurez l'accueil extra-scolaire des enfants et la surveillance des devoirs.
→ Vous êtes une personne sérieuse et ponctuelle. Vous aimez le contact social et savez faire preuve de pédagogie et de communication.
→ Une formation en rapport avec le domaine de l'enfance et/ou une expérience dans ce domaine constitue(nt) un atout considérable.
→ Posséder un moyen de locomotion est un atout car vous pourriez être amené à vous déplacer sur différentes implantions.
→ Vous êtes libre immédiatement.

Candidatures acceptées sans date limite.

ÉTUDIANT.E.S POUR L'OFFICE COMMUNAL DU TOURISME

La Commune recrute des étudiant.e.s pour compléter l'équipe afin d'assurer la permanence des week-ends et vacances scolaires à l'accueil de l'Office Communal du Tourisme. Vous aurez notamment pour mission:

→ d'accueillir et renseigner la clientèle touristique au comptoir d'accueil, par téléphone, par écrit et assurer les tâches administratives qui en découlent ;
→ d'organiser l'espace d'accueil et les outils de promotion ;
→ de promouvoir le tourisme local.

La maîtrise du néerlandais ou de l'anglais est un atout.

Candidatures acceptées sans date limite.

Retrouvez toutes les offres d'emploi avec les conditions et profils détaillés sur www.nassogne.be (Je trouve/Offres d'emploi)

RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

Cette année, les relevés des compteurs se feront

- par carte pour les villages d'Ambly, Grune, Harsin et Nassogne ;
- par les fontainiers dans les villages de Bande, Forrières, Lesterny et Masbourg.

Les cartes seront envoyées avec les acomptes d'eau vers la mi-octobre. Un formulaire sera disponible sur le site communal pour l'encodage des index.

Le relevé par les fontainiers se fera quant à lui dans le courant du mois de novembre.

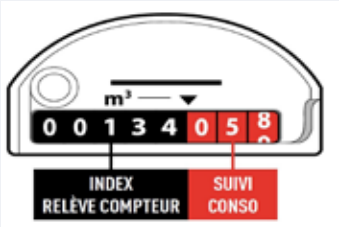

FERMETURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Collège a répondu favorablement à la proposition d'Ores relative à l'éclairage public en période de crise énergétique.

Concrètement, du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023, l'entièreté de l'éclairage public sera coupé de minuit à 5h du matin.

A noter que cela concernera également les illuminations de Noël reliées au réseau public.

COMMERÇANTS ET INDÉPENDANTS, LA BALLE EST DANS VOTRE CAMP !

La période de la pandémie a bouleversé notre quotidien et a bousculé entre autre notre manière de vivre. Au niveau économique, cette crise nous a amenés à consommer différemment. La limitation voire même l'interdiction à certains moments de déplacement nous ont conduits à des filières d'achat plus proches de chez nous. La question de soutenir nos commerces locaux s'est posée. Le Fédéral et la Région ayant dégagé des moyens financiers, la commune a choisi de prendre une orientation plus pérenne.

Un des premiers constats établis lors de l'analyse de cette crise est le manque de visibilité de nos commerces et indépendants, du moins de certains d'entre eux. Dans leur chef, ce n'est pas une question de savoir-faire mais la multitude de tâches à assumer est tellement accaparante que le volet publicité passe au second plan.

Afin de les aider dans la promotion, la commune a pris la décision de développer **des capsules vidéo leur permettant de mettre en avant leur métier**. Cette approche se distingue des traditionnelles annonces publicitaires de par l'approche individuelle de chaque activité. Les personnes ayant déjà franchi le pas peuvent témoigner des retombées commerciales des diffusions.

Sans oublier l'**annuaire économique du site internet de la Commune,** site qui arbore depuis peu un nouveau look plus moderne et plus dynamique. **Que les commerçants et indépendants intéressés par cette initiative n'hésitent pas à se manifester auprès de l'administration communale** (peggy.vandorpe@nassogne.be - 084/220767).

Toujours dans l'esprit de soutenir nos commerces locaux, le conseil communal du 28 septembre 2021 a approuvé la convention d'**adhésion à la Confédération Luxembourgeoise des Associations de Commerçants (CLAC)**. La CLAC, telle que définie en 2021, s'inscrit dans la lignée des engagements pris par l'UCM Mouvement Luxembourg et la Province de Luxembourg en 2019. Elle a officiellement vu le jour le 7 septembre 2021. Son engagement: redynamiser le commerce local, avec le soutien des associations de commerçants. Elle vise notamment à reconquérir le citoyen pour vivre, consommer et se divertir dans nos communes. Un projet fédérateur ambitieux mais ô combien important pour le commerce local.

Au niveau de notre commune, la possibilité est ainsi offerte à l'ensemble de nos indépendants de proposer des activités, d'échanger sur des méthodes de travail, de bénéficier de services externes, pour tous ensemble dynamiser notre commerce local.

Une première rencontre s'est tenue le 16 septembre dernier, la prochaine est programmée le 11 octobre 2022, à 20h, à la salle Saint-Pierre de Grune.

Invitation est lancée à chacun de nos artisans, producteurs, commerçants et « petits indépendants ».

Une initiative qui a le mérite d'être proposée, sa mise en œuvre et sa dynamique seront ce que nos indépendants en voudront.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE

Depuis le 20 septembre, le site internet communal a changé de look. Plus moderne et plus dynamique, il offrira une expérience de lecture optimale pour l'utilisateur quel que soit l'outil utilisé (smartphone, tablette, ...).

Cette nouvelle plateforme est amenée à devenir un véritable portail interactif de la vie locale: informations pratiques, démarches, annuaire, agenda des événements, actualités... C'est ainsi que le Centre Culturel, l'Office du Tourisme, la Bibliothèque et le CPAS disposent désormais de leur propre site intégré au portail communal.

Des services transactionnels seront également mis en place: e-guichet, compte citoyen, ... Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son évolution.

Nous vous souhaitons une bonne prise en main... et sommes à votre écoute pour l'améliorer. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et suggestions par mail à informations@nassogne.be.

https://www.nassogne.be/

FINALISATION DU PCDR 2022-2023

Opération de Développement Rural
Commune de Nassogne

Depuis le printemps 2019, vous êtes régulièrement sollicités pour participer à la nouvelle Opération de Développement rural, matérialisée par un document appelé Programme communal de Développement rural (PCDR).

Quelles sont les atouts de votre commune ? Comment améliorer vos conditions de vie ? Avez-vous des idées de projets concrets ? Voilà quelques-unes des questions au coeur des réunions de consultation villageoises animées par la Fondation rurale de Wallonie.

En parallèle aux apports citoyens, un bureau d'études - Impact - a brossé le portrait du territoire en analysant les données chiffrées (le taux d'emploi local, le nombre d'associations, la part occupée par la forêt, les dynamiques transcommunales en cours, ...).

C'est en croisant les besoins de la population et l'analyse du bureau d'études que la ligne de conduite du PCDR s'est construite.

Il va sans dire que le contexte COVID n'a pas facilité la mobilisation et l'implication citoyenne en allongeant considérablement le processus mais chaque acteur s'est adapté et surpassé pour permettre l'aboutissement du dossier.

C'est ainsi que la CLDR, commission citoyenne bénévole représentative des habitants de la commune, a approuvé en juin 2022 le nouveau PCDR qui comprend 3 axes déclinés en 7 objectifs opérationnels et 42 projets matériels ou immatériels.

A présent, c'est au tour du Conseil communal d'approuver le dossier puis il s'agira d'aller le présenter à la Région wallonne pour obtenir des subventions afin de concrétiser les projets.

La participation citoyenne reste la priorité lors de la mise en œuvre du PCDR, ne vous étonnez donc pas d'être à nouveau sollicités comme acteurs du développement de votre commune.

Impatients d'en savoir plus sur le contenu du PCDR ?
Allez jeter un œil sur le site www.nassogne-odr.info.

SYNTHÈSE DES AIDES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

ALLOCATION DE CHAUFFAGE MAZOUT DE 300 €

Compte tenu de la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement fédéral a décidé d'accorder aux ménages une allocation de chauffage unique de 300 € net pour compenser l'augmentation des dépenses financières en matière d'énergie.

Si vous avez déjà bénéficié de l'allocation unique de 225 € précédemment en vigueur, vous avez également droit à un complément de 75 €. Celui-ci vous sera automatiquement versé, sans aucune autre démarche à réaliser.

Pour qui ?

Il s'agit d'une prime unique qui peut être versée une seule fois aux ménages qui chauffent leur résidence principale au mazout ou au propane en vrac. Toute personne domiciliée dans une maison unifamiliale ou un appartement pourra demander ce chèque. La mesure a par ailleurs été étendue aux immeubles à appartements disposant d'un chauffage collectif.

Le remplissage d'un réservoir de combustible doit avoir été effectué à domicile entre le 15 novembre 2021 et le 31 mars 2023.

Comment l'obtenir ?

La demande doit être introduite auprès du SPF Économie qui se charge du paiement du chèque. Pour cela, **deux options**:

- Introduire le formulaire en ligne via la plate-forme électronique: https://chequemazout.economie.fgov.be/fr
- Imprimer le formulaire à compléter ou le demander à votre distributeur et le renvoyer dûment complété au SPF Economie par courrier recommandé jusqu'au 10/04/2023 inclus à l'adresse postale suivante: SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie - Direction générale de l'Energie - Cellule prime Mazout 225 € - Boulevard du Roi Albert II 16 - 1000 Bruxelles

Afin de préparer votre dossier, voici les documents à rassembler:

- ✔ **la facture originale du combustible,**
- ✔ **une preuve de paiement avec votre numéro de compte,**
- ✔ **votre numéro de registre national**
- ✔ **votre carte d'identité et le code pin**

FONDS SOCIAL MAZOUT

Le CPAS octroie une allocation pour permettre aux bénéficiaires de chauffer leur logement. L'intervention de ce Fonds Social Chauffage (appelé Fonds mazout) porte sur la facture payée pour l'achat de gasoil de chauffage, de pétrole lampant (type c) ou de gaz propane en vrac.

Qui a droit à cette intervention financière ?

- les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM)
- les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 22.034,79 €, majoré de 4.079,35 € par personne à charge (montants au 1er août 2022).
- les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et pour lesquelles le CPAS a constaté qu'elles étaient dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Où et quand introduire la demande ?

La demande d'allocation de chauffage doit être introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison du combustible de chauffage via le formulaire de demande disponible sur www.nassogne.be/CPAS.

PRIME DE CHAUFFAGE DE 100 € AUX TITULAIRES D'UN CONTRAT D'ÉLECTRICITÉ RÉSIDENTIEL

Cette prime unique est octroyée automatiquement par le fournisseur d'électricité. L'ayant droit qui n'a pas obtenu cette prime au 31 juillet peut introduire une demande écrite ou électronique auprès du S.P.F. Economie, à la condition que la demande soit envoyée avant le 15 octobre 2022.

RÉDUCTION TEMPORAIRE DE LA TVA À 6% POUR L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ

Il s'agit d'une diminution du taux de la TVA relatif à la livraison d'électricité et de gaz dans le cadre de contrats «résidentiels».

Cette mesure est d'application jusqu'au 31 décembre 2022.

TARIF SOCIAL EN MATIÈRE D'ÉLECTRICITÉ

Le tarif social est une mesure destinée à aider les personnes ou les ménages qui appartiennent à certaines catégories d'ayant droit, à payer leur facture d'énergie en leur appliquant un tarif avantageux.

Il existe différentes catégories de personnes qui peuvent bénéficier du tarif social gaz-électricité. La demande doit être introduite auprès du CPAS.

Les personnes qui ont droit à l'intervention majorée (ou B.I.M.) et qui ont conclu un contrat pour l'achat d'électricité en tant que client résidentiel ont temporairement droit au tarif social. Cette mesure est d'application jusqu'au 31 mars 2023.

Les clients «résidentiels» qui ont bénéficié au 30 septembre 2021 du tarif social en tant que client protégé fédéral, peuvent par ailleurs bénéficier d'un forfait unique de 80 € pour la fourniture d'électricité. Cette mesure est d'application jusqu'au 31 décembre 2022.

FONDS GAZ-ÉLECTRICITÉ

Le CPAS peut octroyer une aide matérielle à des ménages en difficulté de paiement de leurs factures énergétiques via le Fonds gaz-électricité. Toute personne (locataire ou propriétaire) qui a des difficultés à payer sa facture d'énergie peut bénéficier de ce Fonds. La demande doit être introduite auprès du CPAS qui, après avoir fait une enquête sociale appropriée, pourra intervenir par des actions curatives ou préventives durant toute l'année.

FONDS SOCIAL DE L'EAU

Tout consommateur qui éprouve des difficultés à payer ses factures d'eau peut demander une aide au Fonds Social de l'Eau. Pour bénéficier de l'intervention du fonds social de l'eau, le consommateur peut s'adresser au CPAS.

INONDATIONS - PRIME ÉNERGIE

Octroi d'une aide sous la forme d'une prime de 550 € pour les ménages sinistrés, via un formulaire à remplir auprès du gestionnaire de réseau de distribution (à savoir Ores), afin de faire face à des dépenses énergétiques imprévues depuis les inondations de juillet 2021.

La prime est destinée aux personnes ayant un usage résidentiel de l'énergie à l'adresse de consommation sinistrée. La demande d'aide est disponible jusqu'au 31 décembre 2022 dans les limites des budgets octroyés par le Service Public de Wallonie - Département de l'énergie et du Bâtiment durable**.**

INONDATIONS - MESURES EAU

Subside à destination des CPAS qui vise à intervenir auprès des ménages en précarité, non assurés, dont les installations sanitaires ont été impactées par les inondations de juillet 2021. L'aide peut être octroyée jusqu'au 31 décembre 2022.

AIDE À L'INVESTISSEMENT ÉNERGIE POUR LES MÉNAGES À REVENU MODESTE (MEBAR II)

Dans le cadre de l'opération MEBAR, la Région wallonne accorde une subvention aux ménages à revenu modeste pour la réalisation, dans leur logement, de travaux qui vont leur permettre d'utiliser plus rationnellement l'énergie. Pour obtenir cette subvention, le demandeur doit s'adresser au CPAS.

UNE QUESTION, UN RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE OU BESOIN D'AIDE DANS LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?

N'hésitez pas à contacter Anne Modave, assistante sociale référente énergie au CPAS de Nassogne au 084/37 03 90 (le matin) afin de convenir d'un rendez-vous !

CHANGEMENT AU SEIN DU SERVICE MÉDIATION DE DETTES DU CPAS

Depuis le 1er juillet 2022, Françoise Merenne, médiatrice de dettes, a décidé de prendre le chemin de la pension et nous la remercions du travail accompli au sein de nos services.

Depuis lors, Marion Renard a pris les rênes du service qui est désormais accessible les mardis et mercredis (en lieu et place des jeudis et vendredis).

Pour rappel, le service de médiation de dettes est un service agréé par la Région Wallonne (matricule SMD/137) dont l'objectif est de tenter d'apporter une réponse aux citoyens confrontés à de graves difficultés financières. Il s'adresse à tous les habitants, quelle que soit sa condition sociale ou familiale.

En fonction de la situation, le service de médiation de dettes négociera des plans de paiement à l'amiable afin de permettre aux personnes concernées de retrouver un équilibre financier et de rembourser leurs dettes de manière conforme à la dignité humaine. Dans les situations plus complexes, il pourra proposer d'introduire une demande de règlement collectif de dettes auprès du Tribunal du Travail.

Le CPAS est également conventionné avec le Groupe Action Surendettement (GAS) qui permet une assistance juridique complémentaire au service de médiation de dettes.

Pour toute question ou demande de rendez-vous: 084/37.03.90 (uniquement les mardis et mercredis, de 9h à 11h30) ou marion.renard@cpas-nassogne.be.

- ✔ **Aide alimentaire**
- ✔ **Aide financière**
- ✔ **Aide psychosociale**
- ✔ **Aide en matière d'énergie, de logement, de santé, ...**

Notre équipe sociale est là pour vous accueillir en toute discrétion et répondre au mieux à vos besoins.

Nos services sont accessibles, tous les jours ouvrables, sur rendez-vous au 084/37.03.90.

Ne craignez pas de pousser la porte du C.P.A.S. !

REPAS MENSUELS DU CPAS

Prochaines dates :

- ✔ **jeudi 20/10/2022**
- ✔ **jeudi 17/11/2022**
- ✔ **jeudi 15/12/2022**

Cette activité est accessible à tout habitant de l'entité de Nassogne, quel que soit son âge, sa condition sociale ou familiale.

Nous vous proposons un potage, un plat chaud et un dessert au prix de 12 €/personne (1/4 vin et eau compris).

Le service mobilité est également à votre disposition (à réserver en même temps que votre repas).

Réservations au plus tard pour le vendedi précédant le repas: 084/37.03.90.

Seuls les paiements par Bancontact sur place sont acceptés (possibilité de paiement sans contact).

PERMANENCE D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION POUR LES AUTEUR(E)S DE VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES DANS LA PROVINCE DU LUXEMBOURG

Pour qui ?

✔ Toute personne, homme ou femme, de plus de 18 ans qui se pose des questions sur ses attitudes et comportements agressifs ou violents dans ses relations affectives (couple, famille).

✔ Tout professionnel du secteur médico-psycho-social de la province du Luxembourg qui souhaite mieux connaître l'asbl Praxis.

Remarques importantes

- L'asbl Praxis n'acceptera aucune consultation de couple, ni de médiation conjugale ou familiale.
- Cette permanence ne s'adresse pas aux victimes d'actes d'agressions.
- Cette permanence ne s'adresse PAS aux personnes judiciarisées (détention préventive, libération souscondition, médiation pénale, sursis probatoire) mais bien aux personnes qui hésitent à entreprendre une démarche personnelle, volontaire pour améliorer leur bien-être et la sécurité de toute la famille.

Prochaines dates

→ Le **lundi 3 octobre** de 10h à 13h assurée par Pascal Bartholome

→ Le **lundi 7 novembre** de 10h à 13h assurée par Pascal Bartholome

Lieu : Dans les locaux du Service d'Aide Sociale aux Justiciables (Sasj) de la division de Neufchâteau - Avenue de Bouillon, 45 - 6800 Libramont-Chevigny

Praxis
A.S.B.L.

Informations et prise de rendez-vous

→ 04/228 12 28 ou liege@asblpraxis.be

La permanence est accessible avec ou sans rendez-vous. Prendre rendez-vous est néanmoins conseillé pour éviter de patienter inutilement. Le premier rendez-vous est gratuit.

PLAINES DE VACANCES - BILAN DE LA SAISON 2022

Depuis cette année, l'offre d'accueil des plaines a été élargie aux enfants dès la 1ère maternelle (à condition d'être propres), ce qui a remporté un très large succès auprès des familles, contrairement aux enfants plus âgés dont le groupe a rassemblé le moins d'enfants.

Malgré le maintien de tarifs très abordables (50 €/semaine, 90€/quinzaine consécutive) comparativement aux diverses offres de stages proposées dans et hors commune, le nombre d'enfants inscrits a été relativement peu élevé par rapport au nombre de places disponibles.

Nombre d'enfants inscrits	Du 04 au 08/04 Forrières	Du 04 au 08/07 Forrières	Du 11 au 15/07 Forrières	Du 01 au 05/08 Nassogne	Du 08 au 12/08 Nassogne
Total places disponibles	*45*	*85*	*85*	*85*	*85*
Groupe 1 (M1-M2-M3)	17	28	34	20	24
Groupe 2 (P1-P2-P3)	10	18	17	16	10
Groupe 3 (P4-P5-P6)	10	11	12	7	4
Total enfants inscrits	**37**	**57**	**63**	**43**	**38**

Parmi ces inscriptions

- 42 enfants ont participé à la quinzaine complète du mois de juillet ;
- 17 enfants ont participé à la quinzaine complète du mois d'août ;
- 9 enfants ont participé à la session complète des 4 semaines d'été mais aucun enfant n'a participé à la totalité des plaines proposées au cours de l'année.

Pour encadrer ces enfants, le CPAS a engagé

- 1 coordinateur, assisté de l'animateur de rue,
- 8 moniteurs en avril,
- 13 moniteurs en juillet,
- 12 moniteurs en août.

LES JEUNES SOLIDAIRES DE LEURS AÎNÉS

Du 25 juillet au 5 août, 10 jeunes de l'entité ont oeuvré sur des projets au service de la collectivité dans le cadre de l'opération «Eté solidaire». Cette année, un appel particulier avait également été lancé auprès des aînés ayant besoin d'un coup de pouce occasionnel.

Arrachage de mauvaises herbes, nettoyage de terrasses, rangement de bois, ... sont autant de tâches accomplies avec dynamisme auprès des personnes âgées qui se sont manifestées.

Et leur travail ne s'est pas arrêté là: ils ont rafraîchi les installations du tennis juste avant une compétition, entretenu le site du Monument et le cimetière à Bande, créé un escalier, repeint les bancs à l'étang de Nassogne et effectué bien d'autres menus travaux pour les associations locales.

Avant de se dire au revoir, les jeunes travailleurs ont été reçus au Land Art Nassogne (LAN) pour partager un repas bien mérité.

« Chapeau aux jeunes qui sont venus chez moi. Ils ont effectué un magnifique travail dans la bonne humeur. Un plaisir de les avoir rencontrés.» Léa.

CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE

ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles dont l'objectif est d'aider les enfants malades de longue durée dans leur parcours scolaire en les connectant à leur classe.

Malgré sa maladie chronique, Rory se connecte régulièrement à sa classe grâce à ClassContact

L'ASBL en quelques mots

Depuis 2006, ClassContact connecte des centaines d'enfants malades de longue durée à leur classe afin de leur garantir ce droit fondamental qu'est l'accès à l'éducation, tout en leur permettant de continuer à tisser ce lien social si important pour leur développement psychologique. Pour ce faire, ClassContact installe **gratuitement**, au domicile de ces enfants ou à l'hôpital (dans le cas où l'enfant doit rester hospitalisé) ainsi que dans la classe, le matériel informatique et les connexions Internet nécessaires afin qu'ils puissent rester en contact avec leur environnement scolaire. Ils peuvent ainsi suivre les cours en direct et communiquer, tant avec leurs enseignants qu'avec leurs camarades de classe, tout en respectant leur rythme et leurs besoins en soins médicaux. Un helpdesk est disponible toute l'année pour les utilisateurs afin de palier à tout problème technique mais également de soutenir les équipes dans l'utilisation de ce système.

Une classe connectée par ClassContact dit bonjour au camarade malade

Pour qui ?

ClassContact connecte les enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire (général, technique et professionnel) en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'enfant malade doit avoir une durée d'absence estimée de minimum 6 semaines (continues ou non) sur l'année scolaire. La demande se fait dès que l'absence est connue, il ne faut pas attendre 6 semaines avant de faire appel à ClassContact.

Cette absence doit être justifiée par une raison médicale auprès de l'école. Les raisons médicales permettant de faire appel à ClassContact sont diverses et variées. Par maladie, l'ASBL comprend aussi bien les maladies physiques ou systémiques (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, etc.) ainsi que les phobies scolaires, les maladies psychologiques, les handicaps ou encore les adolescentes enceintes. Malgré cela, près de 90% des enfants malades connectés par ClassContact réussissent leur année scolaire.

Comment inscrire un enfant ?

Toute personne intéressée par la scolarité et/ou le bien-être social d'un enfant malade de longue durée (parents, famille, école, hôpital, centre PMS, etc.) peut inscrire l'enfant auprès de ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet **www.classcontact.be** dans l'onglet « Inscrire un enfant ».

Pour toute information, contactez ClassContact par mail (contact@classcontact.be) ou par téléphone au 02/726.40.55

Comment soutenir les enfants malades ?

Pour soutenir l'asbl, vous pouvez parler de ClassContact, faire un don, organiser une action caritative ...
Vous trouverez plus d'idées sur le site internet **www.classcontact.be** dans l'onglet « Nous aider ».

ClassContact

- **02/726 40 55**
- **contact@classcontact.be**
- **www.classcontact.be**
- **Service gratuit**

« Vous avez permis à Julia de garder le moral et de continuer sa scolarité. Mais c'est aussi un énorme soutien pour nous, les parents. » (La maman de Julia)

« Votre soutien est vital, Yanis a pu avoir à nouveau un avenir. » (La maman de Yanis)

« Grâce à toute l'équipe de ClassContact et à son enseignante, Joshua, 6ans, a réussi sa première primaire » (La maman de Joshua)

LE CENTRE MÉDICAL DE NASSOGNE VOUS INFORME

A partir du 1er octobre, l'équipe du Centre Médical de Nassogne se composera comme suit:

Médecins

- Dr Damien Vanderstichelen - Médecin généraliste: 084/21.36.30
- Dr Yves Gueuning - Médecin généraliste: 084/34.45.45
- Dr Simon Delvaux - Médecin généraliste: 084/36.86.00
- Dr Elise Aertgeerts - Acupunctrice: 0479/39.66.54

Paramédicaux

- Mme Ségolène Henrard - Psychologue: 0479/12.32.85
- Mme Fabienne Baijot - Psychothérapeute Gestalt-praticienne: 0472/65.32.45
- Mme Valentine Limet - Logopède: 0494/41.51.56
- Mme Véronique Dernier - Coach scolaire: 0497/44.02.86
- Mme Evelyne Schmitz - Coach de vie et coach en management: 0471/40.55.34
- Mme Murielle Schuermans - Massages assis, femme enceinte et bébé: 0474/87.07.04
- Mme Stéphanie Grevesse - Massages harmonisants, massage soins «Rebozo», massage femme enceinte et bébé: 0472/88.50.65

Le secrétariat du Centre médical sera fermé à partir de cette date. Toutes les informations utiles seront disponibles via une messagerie au 084/24.40.50.

Centre Médical de NASSOGNE

Formation en Premiers Secours adultes et enfants
(réanimation, syncopes, brûlures, plaies, corps étrangers, …)

Le dimanche 16 octobre 2022
De 12h30 à 17h30

« Agissons vite et bien »

Nous vous proposons de la théorie mais surtout de la pratique.
Fiches récapitulatives fournies avec la formation.

Centre Médical de Nassogne
2, rue de l'Ermitage, 6950 Nassogne

70 Euros pour la formation
(facture possible sur demande préalable)

Formatrices :
Caroline JANSEN (Infirmière Urgentiste et formatrice BRC-ERC)
Evelyne SCHMITZ (Infirmière Urgentiste)

Inscriptions et renseignements :

0471/405534 ou evelyneschmitz26@gmail.com

Payement au préalable: BE 28 1030 7948 6720

L'ONE VOUS ACCOMPAGNE DE LA GROSSESSE JUSQU'AUX 6 ANS DE VOTRE ENFANT

Les **Partenaires Enfants-Parents** (Pep's) vous accompagnent, vous soutiennent, répondent à vos questions et vous proposent un accompagnement médico social (vaccination, suivi de la croissance et du développement, soutien à la parentalité, etc.).

Pour un contact à domicile pour la commune de Nassogne:

→ Emilie Nélis : 0492/13 88 41 - emilie.nelis@one.be.

Pour les entretiens périnataux à la maternité de Aye (Vivalia):

→ Berthe Renard : 0499/57 25 60 - berthe.renard@one.be

→ Justine De Fays : 0490/66 01 98 - justine.defays@one.be

NAITRE et GRANDIR

Site internet : https://www.one.be/

Administration subrégionale ONE: Rue Fleurie, 2, bte 201 - 6800 Libramont - 061/23.99.60

OBJECTIF ZÉRO DÉCHETS

Dans le cadre de la démarche 'Zéro Déchets', le service environnement vous invite à une **rencontre avec des bénévoles de la Vestiboutique de la Croix-Rouge, engagés dans une démarche exemplaire d'économie circulaire.**

Visite, témoignages et questions-réponses sont au programme.

Quand ? **Le mercredi 9 novembre en matinée** ou un samedi ou un lundi matin, selon les disponibilités des citoyens intéressés.

Infos: Service environnement - Catherine Leva: 084/22.07.53 - environnement@nassogne.be.

SEMAINE DE L'ARBRE 2022

Dans le cadre de la semaine de l'arbre, le PCDN de Nassogne organise une distribution de plants suivie d'une visite du verger de Forrières.

- **Samedi 26 novembre**
- **De 9h à 12h: Distribution de plants aux ateliers communaux** (rue de Lahaut, 59 à Nassogne).
  Sous réserve du nombre de plants: bourdaine, cognassier, cornouiller, framboisier, fusain d'Europe, groseiller à maqueraux, myrobolan, néflier, poirier sauvage, pommier sauvage, saule des vanniers, sorbier des oiseleurs, viorne obier).
- **De 13h à 15h: Visite didactique du verger de Forrières.** Inscription souhaitée: 084/22.07.53 - environnement@nassogne.be

PARI-ÉNERGIE ACTION « CHALEUR » HIVER 2022-23 : APPEL À BÉNÉVOLES

C'est certain, même si l'hiver pourrait être clément, il sera rude au niveau des portefeuilles et une série de personnes du territoire -les personnes âgées et isolées en particulier- rencontreront des difficultés à assurer leur confort thermique et honorer leurs factures. Pourtant une série de petits travaux économiseurs d'énergie pourrait être mise en œuvre à très bas coût.

Vous voulez aider, donner un peu de votre temps et votre énergie pour réaliser quelques tâches faciles et rendre service à ces personnes qui en ont bien besoin, mais vous ne savez pas quoi, ni comment faire ?

Ils ont besoin de vous, nous avons besoin de vous.

Prenez contact avec Thierry Verhasselt, chargé de mission Pari-Energie au GAL Romana:

thierry.verhasselt@galromana.be

0475/53 30 24

Nous avons prévu pour vous :

- ✔ une formation théorique sur les petites améliorations du confort thermique facile à mettre en œuvre ;
- ✔ une formation pratique sur les petits travaux et réglages associés ;
- ✔ une visite de diagnostic et une intervention encadrées chez un.e bénéficiaire ;
- ✔ puis des visites et interventions en autonomie.

Un défraiement est possible dans le cadre de cette mission.

MON HABITATION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les derniers événements météorologiques vous ont angoissés ? Vous aimeriez avoir des explications ou recevoir des conseils par rapport à votre habitation ? Connaître votre terrain pour mieux anticiper, aménager préventivement votre habitation et ses abords, comprendre les alertes et se préparer ? Cette journée est faite pour vous !

Au programme:

- Où trouver l'information cartographique pour votre projet ? par Sophie Duchateau du Contrat de rivière Ourthe.
- Le référentiel d'implantation en zone inondable par Meriem Moulana, LEMA (Local environment management and analysis), ULg.
- Anticiper les inondations par ruissellement par Arnaud Dewez, Cellule GISER du Service public de Wallonie (SPW).
- La gestion des eaux de pluies sur sa parcelle par Frédéric Adam, Idelux.
- Adapter sa maison aux changements climatiques par Philippe Meilleur, Président du Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des Architectes (CfgOA).
- Comprendre les alertes météorologiques et anticiper par Sébastien Doutreloup, Faculté des Sciences, Département de géographie, Climatologie et Topoclimatologie .
- Poser des gestes simples pour protéger sa maison et ses abords par le Commandant Thiry de la Zone de secours Luxembourg.

Samedi 19 novembre de 9h à 12h30 | A la maison rurale de Cens, commune de Tenneville

Participation gratuite mais inscription obligatoire (nombre de places limité): 084/45 68 60

Une initiative du Contrat de rivière de l'Ourthe, du Parc naturel des deux Ourthes et de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne

ARRACHAGE PRÉCOCE DES RENOUÉES ASIATIQUES

Votre terrain a été touché par les inondations ? Des boutures de renouées asiatiques s'y sont peut-être installées et peuvent encore être éliminées facilement !

Les renouées asiatiques sont des plantes exotiques envahissantes qui se développent principalement sur les berges des cours d'eau et dans les terrains vagues. Elles y forment des massifs impénétrables enracinés en profondeur dans le sol. Ils étouffent toutes les autres plantes et sont très difficiles à éliminer.

Suite aux inondations de juillet 2021, de nombreux fragments de racines et de rhizomes de renouées ont été arrachés des berges et se sont disséminés dans les zones sinistrées. Ils donnent naissance à de petites boutures, parfois retrouvées en grand nombre dans les jardins proches du cours d'eau. **En absence d'intervention, ces boutures vont s'enraciner progressivement dans le sol et former autant de nouveaux massifs dans des zones autrefois dépourvues de renouées.**

Il faut agir maintenant ! Les boutures de renouées ne s'enracinent pas tout de suite en profondeur dans le sol et peuvent être assez facilement éliminées durant les 2 premières années faisant suite aux inondations (en 2022 et 2023). Si votre jardin a été touché par les inondations, ne tardez pas à le parcourir et à vous mettre en quête d'éventuelles boutures de renouées à éliminer.

Les boutures doivent être extraites avec leurs racines à l'aide d'une fourche-bêche ou d'un piochon pour être sûr de ne rien laisser dans le sol, avant de les rassembler dans un sac.

Le matériel végétal peut ensuite être éliminé avec les déchets verts au parc à container ou être incinéré. Il peut également être placé dans des sacs poubelles avec vos ordures ménagères. Mais il ne doit pas être déposé dans votre compost domestique car la renouée risquerait de s'y installer.

Bon à savoir... Les massifs denses de renouées qui repoussent dans les zones décapées par les inondations ne peuvent malheureusement pas être éliminés par arrachage manuel à cause de la grande quantité de rhizomes présents dans le sol sous-jacent. Il est conseillé de ne pas agir sur ces massifs anciens pour éviter toute propagation supplémentaire de la plante.

En savoir plus sur l'arrachage précoce des renouées asiatiques:
http://biodiversite.wallonie.be/renouees

Le SPW ARNE et les contrats de rivière organisent actuellement une campagne d'inventaire des renouées le long des cours d'eau fortement impactés par les inondations. En 2022 et 2023, cet inventaire sera suivi d'une campagne d'arrachage réalisée en zone naturelle et agricole (mais pas dans les jardins des particuliers) par la société Bois et Travaux.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre contrat de rivière pour signaler l'apparition de boutures sur ces terrains: CR Lesse: 0472/74 43 35 - info@crlesse.be.

AGISSONS ENSEMBLE POUR NOS FORÊTS

Nos forêts sont gérées durablement et sont certifiées PEFC. Et vous, que pouvez-vous faire pour nos forêts ?

La Commune de Nassogne, comme propriétaire forestier, s'engage à gérer ses forêts durablement, pour les générations futures. Cette gestion s'appuie sur une série de critères stricts repris dans une charte PEFC, garantissant une gestion forestière durable.

Qu'est-ce qu'une gestion forestière durable ?

Cette gestion garantit l'équilibre entre les différentes fonctions de la forêt. C'est-à-dire que la manière de gérer la forêt est à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

Qu'est-ce que cela signifie sur le terrain ?

Dans la pratique, il s'agit entre autres de maintenir et d'améliorer la biodiversité dans la forêt, d'augmenter la résilience de nos forêts face au réchauffement climatique, de favoriser la régénération naturelle, de maintenir un bon équilibre forêt/grand gibier, d'interdire l'utilisation de pesticides et d'OGM en forêts ou encore de prévoir des critères de sécurité stricts pour les travailleurs forestiers.

Qui vérifie cette gestion durable de nos forêts ?

Des contrôles sont régulièrement effectués en forêt par des auditeurs externes indépendants afin de vérifier que la gestion forestière respecte bien les critères du PEFC.

Qu'est-ce que PEFC ?

PEFC est une ONG internationale à but non lucratif qui définit des standards de gestion forestière durable. Chaque pays membre, dont la Belgique, affine ensuite avec les différentes parties prenantes de la forêt (usagers, associations environnementales, entreprises de la filière bois, centres scientifiques...) les critères de gestion pour qu'ils soient adaptés à la réalité locale.

Aujourd'hui, plus de 330 millions[chiffres à décembre 2021] d'hectares de forêts sont certifiés PEFC dans le monde. Le bois de ces forêts sert ensuite de matière première pour une large gamme de produits en bois, papier et autres produits à base de fibres de bois, qui porteront eux aussi le label PEFC, attestant leur origine durable.

Ensemble, agissons aujourd'hui pour les forêts de demain !

Dans nos cahiers des charges et appels d'offre publics, la Commune de Nassogne a opté pour des produits certifiés durables. Et vous ?

Comment agir pour les forêts de demain ?

Achetez durable et responsable en repérant les labels de gestion durable des forêts, comme le label PEFC. Bois de construction et mobilier: demandez au fournisseur. Biens de consommation courante: repérez le label PEFC sur l'emballage.

- ✔ Construire et rénover: châssis, portes, fenêtres, escaliers, ossatures bois, bardage de façade, multiplex, panneaux OSB, MDF, bois brut...
- ✔ Mobilier extérieur et intérieur: revêtement de sol, étagères, bureaux, tables, balançoires, bacs à fleur, terrasses...
- ✔ Papeterie: cahiers, agenda, papier à imprimer, crayons, enveloppes...
- ✔ Energie: pellets, biomasse

Pourquoi acheter des produits labellisés PEFC ?

- ✔ Vous agissez pour les forêts de demain.
- ✔ Vous soutenez l'engagement de votre commune.
- ✔ Vous soutenez l'engagement des nombreux propriétaires forestiers et entreprises certifiées PEFC en Belgique et dans le monde.

Pour assurer l'avenir des forêts, choisissez des produits issus d'une gestion durable des forêts.

Le saviez-vous ?

- En Région wallonne, plus de la moitié des forêts sont certifiées PEFC et presque toutes les forêts publiques le sont aussi.
- Au sein de nos pays voisins, PEFC représente 90% des surfaces certifiées. Choisir PEFC, c'est aussi favoriser les circuits courts !

En savoir plus ?

www.pefc.be

PROMENADE DE SAINT-MICHEL - MASBOURG

© Mes grandes traversées - Julien de Hemptinne

Marche 2h54 Difficulté : Difficile	Longueur 9,9 km	Altitude max 423 m	Dénivelé positif 289 m
	Km-Effort 13,8 km	Altitude min 234 m	Dénivelé négatif 289 m

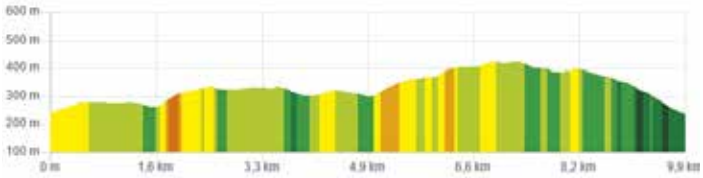

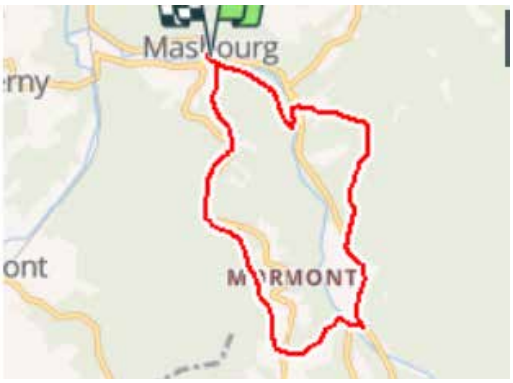

Départ: Rue de Saint-Hubert à 6953 Masbourg (pont sur la Masblette)
Balisage: losange vert

Cette promenade de 10 km offre de beaux points de vue sur les villages de Masbourg et de Mormont.

La première partie de la balade se fait en grande majorité sur un sentier boisé longeant la Masblette qui coule en contrebas.

A la sortie du chemin forestier, vous suivez la route qui borde le Domaine du Fourneau Saint-Michel jusqu'à son entrée principale. C'est d'ailleurs l'occasion d'y faire une escale et de partir à la découverte de l'Histoire dans le musée de plein air ou le musée du fer. Il est également possible d'y déguster un bon plat gourmand composé avec des produits régionaux. Alors, n'hésitez pas à faire une pause pour profiter de ce lieu incroyable avant de reprendre la route.

A partir de là, le circuit monte vers Mormont à travers bois pour ensuite redescendre vers Masbourg et votre point de départ.

© Mes grandes traversées - Julien de Hemptinne

Cet itinéraire est extrait de la carte de promenades de l'entité de Nassogne (carte topographique 1/25.000 - 23 circuits pédestres balisés), disponible à l'Office Communal du Tourisme au prix de 7 €.

Le circuit est également disponible sur l'application GPS de randonnée Cirkwi.

© Mes grandes traversées - Julien de Hemptinne

© Mes grandes traversées - Julien de Hemptinne

© Mes grandes traversées - Julien de Hemptinne

SAISON DE CHASSE 2022-2023

Promeneurs, randonneurs, cavaliers, vététistes... à partir du 1er octobre des mesures de prudence s'imposent !

Le rôle premier de la chasse est de maintenir les populations de gibier dans des densités qui permettent à la forêt de pousser correctement et aux autres espèces vivantes (plantes, fleurs, batraciens, oiseaux, ...) d'y prospérer également. En effet, une population trop élevée de cerfs, de chevreuils et de sangliers peut causer des dégâts importants à la diversité écologique de la forêt, à sa rentabilité économique ou à la zone agricole.

Mais qui dit chasse dit danger potentiel pour les autres utilisateurs de la forêt.

Un système d'affiches standardisées, applicable partout en Région Wallonne, vous informe des journées et des types de chasse pratiqués.

Seul cet affichage est officiel !

→ **Les affiches jaunes sont là pour vous informer** du calendrier des chasses sur toute la saison. Ces affiches vous permettent de planifier vos futures balades d'automne en évitant les zones chassées.

→ **Les affiches rouges constituent des interdictions.**

- Soit elles avertissent de l'organisation d'une battue durant laquelle des chasseurs postés en ligne au bord d'un coupe-feu, d'un sentier, voire d'une route attendent le passage du gibier poussé par des traqueurs et des chiens ; ce secteur de forêt vous est interdit le jour de battue.
- Soit elles avertissent d'une période de chasse à l'approche et à l'affût. Les affiches renseignent alors sur les heures de la matinée et de la soirée où la circulation est interdite.

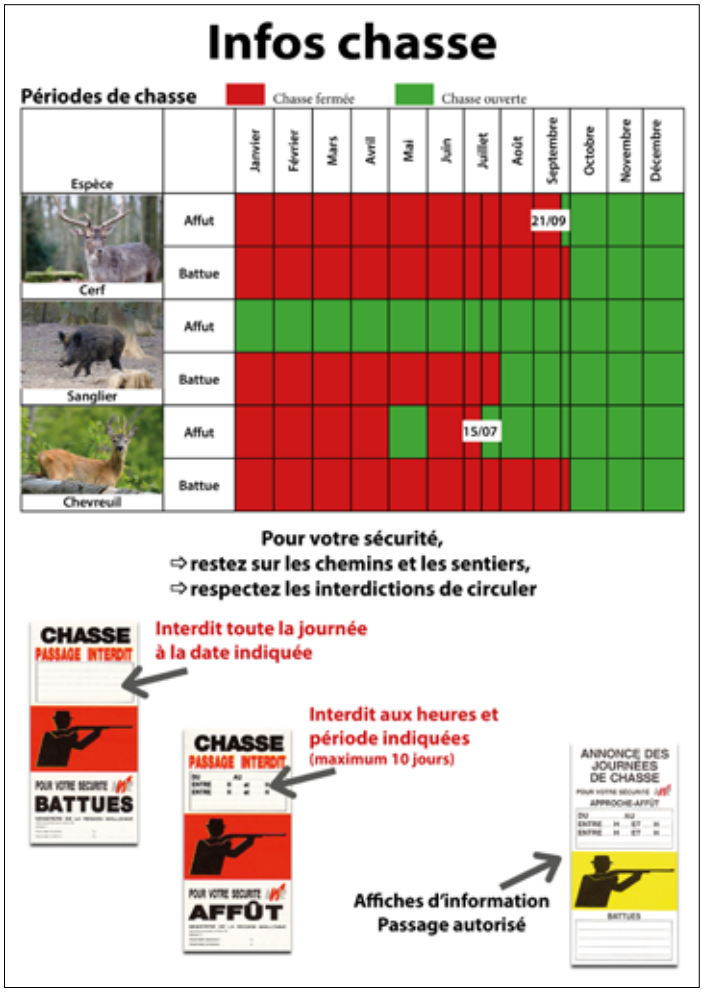

Afin de vous aider à planifier au mieux vos futures balades d'automne en évitant les zones de chasse, un calendrier des dates de battues est affiché sur les différents panneaux de départ des promenades balisées de l'entité.

Il est également téléchargeable sur www.nassogne.be ou disponible à l'Office Communal du Tourisme, à l'Administration communale et auprès du service du Département Nature et Foret.

Attention ! Ce calendrier est publié à titre indicatif et n'a pas de valeur légale. Ces listes risquent à tout moment d'être modifiées. **Nous vous recommandons, lors de vos balades, la plus grande vigilance et le respect des indications que vous rencontrerez sur le terrain**.

Office Communal du Tourisme de l'entité de Nassogne

Rue de Lahaut, 3 - 6950 Nassogne

084/22 15 58 - office.tourisme@nassogne.be

tourismenassogne tourisme _ nassogne

L'Office du Tourisme vous accueille désormais jusque 18h les vendredis

- Hors vacances scolaires: du vendredi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h (jusque 18h le vendredi).
- Pendant les vacances scolaires: du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h (jusque 18h le vendredi).
- Les jours fériés: de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- Fermé les lundis et les 01/01, 01/11, 11/11 et 25/12.

DÉCOUVERTE DU CHÂTEAU DE GRUNE AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le cœur du village de Grune à vibré durant le weekend des 10 et 11 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Une foule intéressée s'est pressée samedi et dimanche peu avant 11h et 15h pour participer aux 4 visites guidées du weekend. Celles-ci étaient prises en charge par 4 bénévoles super-motivés et passionnés par l'histoire de leur village.

En dehors de ces moments intenses, les 3 expositions qui se tenaient dans le Château de Ramaix ainsi que le film historique et le marché de terroir ont vu déambuler un public nombreux, curieux sans doute mais aussi convivial. 26 exposants, producteurs ou artisans, ont répondu présent ainsi que quelques auteurs et photographes du grand Nassogne.

L'animation musicale du dimanche a été assurée avec bonne humeur par un joueur d'orgue de barbarie de Redu et notre Harmonie communale.

Un tout grand merci à tous les dynamiques bénévoles du village de Grune, à la Jeunesse, à l'ASBL Qualité Village Wallonie, au Centre Culturel de Nassogne et à la Fondation Roi Baudouin pour leur collaboration professionnelle. Grâce à vous, ces journées ont été une réussite, attirant plus de 800 personnes à l'intérieur de l'enceinte du Château de Ramaix !

BOUGE TON SPORT: NASSOGNE DANS LE TOP 5

Le samedi 24 septembre 2022, les 44 communes de la province du Luxembourg étaient invitées à participer à la journée « bouge ton sport » organisée à Libramont par l'ADEPS et la province de Luxembourg.

Chaque équipe communale était composée de 5 sportifs âgés de 12 ans à 17 ans, d'un adulte et d'un membre du Conseil communal.

La journée était divisée en 6 périodes de 50 minutes durant lesquelles les sportifs ont effectué les 6 activités suivantes: badminton, trottinette électrique, basket, course d'orientation, activité numérique et tir sportif.

Face à des agglomérations beaucoup plus importantes que la nôtre, Nassogne a obtenu une magnifique 5ème place.

Toutes nos félicitations à nos représentants qui ont porté haut les couleurs de notre commune !

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2022

C'est un programme sympa que le GAL Romana avait concocté dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, en collaboration avec l'administration communale.

Le 15 septembre, les agents communaux ont été invités à se rendre au travail à vélo. Ils étaient une quinzaine à avoir répondu à l'appel et à se retrouver à Forrières pour faire le trajet ensemble jusque Nassogne où les attendait un copieux petit-déjeuner bien mérité.

Le 21 septembre, une balade intergénérationnelle était organisée pour la seconde fois à Ambly. Les élèves des écoles de la commune étaient invités à se rendre à l'école à vélo et c'est le proxibus qui les a acheminés à Ambly. Après avoir pris des forces avec un délicieux pain-saucisse, petits et grands ont pris le départ pour une balade de 4 ou 10 km.

DOC'RIDERS 2022... ILS L'ONT FAIT !

Les 17 et 18 septembre, notre Commune participait au Doc'Riders. Il s'agit d'un défi cycliste et solidaire qui se déroule dans nos contrées et qui vise à récolter des fonds pour financer les actions de l'ONG Médecins du Monde en Belgique et à l'étranger.

Bravo à Abdul, Corentin, Quentin et Stéphane qui ont réussi le défi de parcourir 200 km à vélo en moins de 24h. Ils ont porté haut les couleurs de notre Commune sur ce bel événement.

Merci aux supporters pour leur soutien tout au long du parcours.

Merci aux généreux donateurs grâce à qui nous avons pu récolter 1.845 € destinés à financer les actions de l'ONG Médecins du Monde !

Le Doc'Riders 2022: une belle réussite, notre immense gratitude !

Voilà: le Doc'Riders 22 s'est fini quelques minutes avant 14h quand la dernière et courageuse équipe est arrivée.

Si, en soi, réussir à accomplir les 100 et encore plus les 200 km du Doc'Riders constitue un veritable exploit, les conditions météo de cette année en ont fait une performance encore plus exceptionnelle: pluie, grêle, bourrasque, vêtements trempés, froid glaçant, rien n'a épargné les participant.e.s cette année !!

Cela n'a pas empêché toutes et tous les participant.e.s de louer la qualité de l'organisation comme la beauté de la région. La première louange n'aurait pas été possible sans votre mobilisation et celle de vos collaborateurs et collaboratrices, tandis que nous formulons le vœu que la seconde se traduise par des retours de participant.e.s comme touristes dans votre belle région.

C'est donc une fois de plus notre immense gratitude que nous voulons vous transmettre par la présente pour votre soutien fidèle !

Et un petit merci particulier à l'égard de celles et ceux d'entre vous qui sont venus au départ ou le long du parcours et de chaleureuses félicitations à l'équipe de la Commune de Nassogne qui a accompli les 200 km, soit un merveilleux incitant pour que toutes les communes envoient une équipe !!

Une quatrième édition réussie en invite normalement une cinquième, même si nous devons encore prendre le temps de debriefer celle-ci.

Encore un tout grand merci,

Pour MDM et l'equipe du Doc'Riders,

Michel Genet, DG MDM

2 JEUNES DE L'ENTITÉ À LA COUPE DU MONDE DE SUBBUTEO

Le week-end des 17 et 18 septembre avait lieu la coupe du monde de Subbuteo à Rome, où la Belgique a brillé lors du tournoi par équipe du dimanche. Parmi les joueurs, deux jeunes formés au Wamme Subbuteo Club de Bande se sont distingués.

- ✔ L'équipe féminine, avec Lulani Verhoeven de Bande, a terminé sur la 3ème marche du podium !
- ✔ Les U16, avec Noah Janssens de Nassogne, terminent à la 4ème place !
- ✔ Les U20 terminent 3ème dans leur catégorie.
- ✔ Les Vétérans ont échoué aux portes des ½ finales face à la Grèce.
- ✔ Les Open s'inclinent en finale face à l'Italie.

Bravo à toutes les équipes pour leur beau parcours.

Si vous souhaitez-vous aussi vous essayer au Subbuteo, le club de Bande, seule équipe de football sur table dans la province de Luxembourg, vous ouvre grand ses portes !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le président, Jean Grosdent, au 0489/33.38.03.

Prochain rendez-vous:

3ème tournoi national du Wamme Subbuteo Club | 15 octobre 2022 à 9h | Forrières - Maison de village

L'ENSEMBLE À PLECTRES DE NASSOGNE

Qui, à Nassogne, ne connaît pas l'Ensemble à plectres de Nassogne ? Il n'est plus à présenter aujourd'hui.

La dynamique Elise Poncin, notre directrice musicale, présente un programme musical très varié: musique classique, variété, chanson française, jazz, musique du monde, ..., qui ne peut plaire qu'à tout-le-monde.

L'esprit convivial qui existe dans l'orchestre se fait ressentir et notre ensemble s'agrandit. Il se compose actuellement de 3 premières mandolines, 4 deuxièmes mandolines, 2 mandoles, 2 mandolones, 3 guitaristes et suivant les œuvres interprétées d'autres instruments complètent notre orchestre comme le violon, le violoncelle, la flûte, ...

Après les deux années "Covid 19" l'Ensemble à plectres de Nassogne (EAPN) a repris ses représentations: les concerts "Entr'aide à l'Ukraine" à Nassogne, le 75e anniversaire de la musique royale de la Police de Namur, la fête de la musique à Durbuy.

C'est devant un public curieux, interrogatif -"C'est quoi un ensemble à plectres ?" ou "Nous ne savions même pas que des orchestres de mandolines existaient !"- que nous avons débuté nos concerts. Mais, après quelques mesures, nous avions devant nous un tout autre public, un public enthousiaste qui découvre et adhère totalement à notre programmation musicale très variée. Et vient alors le moment le plus gratifiant: la fin du concert ! L'ovation du public, les applaudissement chaleureux et un ou deux bis. Quelle récompense, quels encouragements pour nous !

Nos concerts se dynamisent et la participation du public est souvent sollicitée.

Après ces concerts, plusieurs contacts ont été pris pour des prochaines représentations (concerts de Noël, animation d'une messe de mariage). L'Ensemble à plectres, par son large répertoire, peut répondre à des demandes très spécifiques.

Toujours à la recherche de nouveautés, Elise Poncin a pu mettre à profit les deux années "Covid 19" et des toutes nouvelles œuvres musicales enrichissent notre programme.

Une soirée mandoline, ça vous dit ? Rendez-vous sur notre site www.nassognemandoline.be ou suivez nous sur facebook.

Renseignements:

- 084/22.29.96 (A. Bozart, secrétaire) - 084/21.08.10 (M. Mouton, Président)
- nassognemandoline@gmail.com
- www.nassognemandoline.be

COURS DE MANDOLINE - ADULTES ET ENFANTS

Plus que quelques places de disponible...

- **Tous les lundis** (sauf congés et vacances scolaires)
- **De 16h30 à 19h**, rue de l'Ermitage à Nassogne (à côté du centre médical - Parking aisé)

- ✔ Inscription en cours d'année possible.
- ✔ Prêt d'instrument selon la disponibilité.
- ✔ Une base de solfège est nécessaire.
- ✔ Les cours sont gratuits - Conditions: intégrer l'orchestre dès que possible.
- ✔ Assurance prêt instrument : 30 €/mandoline.

Renseignements: A. Bozart, sécrétaire: 084/22 29 96 - nassognemandoline.be

Inscription: Mme Chasse, professeure de mandoline et mandole: 0477/20.31.90.

CONGRÈS D'ÉNÉO LUXEMBOURG

est un Mouvement social qui rassemble les aînés autour de préoccupations communes.

Son action est guidée par le respect, la solidarité, la promotion de la santé, l'engagement volontaire et citoyen, l'ouverture et la tolérance.

En 2022, les valeurs fondamentales et les enjeux prioritaires ont été redéfinis pour les 10 années à venir.

Ses valeurs fondamentales: laisser les aînés **faire leurs propres choix** et anticiper les évolutions de la vie ; **prendre soin de soi et des autres** notamment par le volontariat, les activités locales, la culture, les loisirs ; **anticiper les grands défis de notre temps** comme le climat, la numérisation, le vieillissement, les pensions, les lieux de vie, la santé,... ; **influencer les décisions politiques** par des interventions, des lettres ouvertes, des actions.

Ses enjeux prioritaires: **le vieillissement de la population, le climat, la numérisation, les inégalités des genres, la redistribution des richesses.**

Au quotidien, ce sont aussi les nombreux clubs qui proposent des activités variées aux aînés (des cours de langues au scrabble, en passant par la botanique et la photo) ainsi que des projets comme les Aidants numériques, les Aînés isolés, ... et beaucoup d'autres !

Afin de mettre ce Congrès en action, organise

une journée conviviale
le 14 octobre 2022, de 9h à 17h30 à Nassogne,

en collaboration avec la Commune pour une aide logistique et la gratuité des salles, ainsi qu'avec le Centre culturel et la Bibliothèque-Ludothèque.

Cette journée sera rythmée par des ateliers de réflexion sur la pollution du numérique et le choix des lieux de vie des aînés, des activités sportives, un atelier de fabrication de cosmétiques, des jeux de sociétés, un thé dansant au son d'un accordéon, le tout entrecoupé d'un repas. Elle se terminera par le spectacle « Le p'tit Joseph » de Joseph Collard.

- Ouverte à tous, membres et non-membres. **Attention, l'inscription est obligatoire avant le 07/10/2022 et le nombre de places est limité !**
- Coût: 10 €. Vous recevrez un courrier ou un mail dès réception de votre inscription pour effectuer le paiement.
- Infos et inscriptions:
  - 063/21.18.50 - luxembourg@eneo.be - www.eneo.be
  - Marie-Rose Mouton-Ronsmans, Présidente Eneo Gym Nassogne: 084/21.08.10
  - Etienne Sokay, Président Eneo Gym Forrières: 084/21.05.57

SENIORS AMITIÉS FORRIERES LANCE UN APPEL À CANDIDATS POUR SON COMITÉ

Seniors Amitiés Forrières s'est fortement développé ces dernières années et compte aujourd'hui pas moins de 84 membres. Malheureusement, l'appel lancé pour élire un nouveau comité est resté sans réponse et l'asbl risque de devoir mettre la clé sous le paillasson. C'est le coeur lourd, que le comité annonce que sans candidats au 1er décembre prochain, il organisera un dernier dîner d'adieu le 3ème mercredi du mois de décembre et fermera le rideau.

Vous souhaitez aider à perpétuer les activités mises en place ? Vous avez de nouvelles idées ? Les fidèles membres de Seniors Amitiés Forrières ont besoin de vous !
Prenez contact sans tarder avec Noëlla: 084/40.10.27 - nmtrenson@gmail.com.

Quelques images du barbecue organisé le 17 août dernier

LE COMITÉ CARNAVAL DE NASSOGNE RECHERCHE DES ARTISANS POUR LE MARCHÉ DE NOËL

- Les 10 et 11 décembre 2022
- Infos et inscriptions: carnavaldenassogne@hotmail.com ou 0471/55.05.58 (Annabel Coeurderoi)

COPIN'RÊYES A TCHARNEU

Sâhon 2022-2023 - Li 3e mardi dè mwès - Sudjèts tchûzis d'rôy avou nosse Prèzidint

Sètimbe	Fâves èt racontroûles
Octôbe	Âtoû dès pomes
Novimbe	Crompîres, pétrâles, djotes èt rutabagas
Décimbe	Chars-a-bancs, males-posse, trins èt trams
Djanvîr	I-n-a d'l'îviêr
Fèvri	Dimègne di vî timps
Mâs'	Marchâ èt tchârlî
Avri	Cwand on-z-aleût âs vatches
May	Pèlerinèdjes
Djun	Ranguin.nes d'amon nos-ôtes

- **Tables de conversation en wallon**
- **Chaque 3ème mardi du mois**
- **A 20 h, à la Maison de Village de Charneux**
- **Infos: Jean-François Culot - 0473/93.03.82**

LE CLUB DES 3X20 DE NASSOGNE VOUS INFORME

- Les **cours d'anglais** ont repris le 19 septembre. Infos: Vinciane Choque: 084/21.06.45.
- Les **cours de gymnastique** des aînés ont repris les vendredis, de 10h45 à 11h45, au hall omnisports de Nassogne. Organisation ENEO. Infos: Marie-Rose Ronsmans - 084/21.08.10.
- Le **banquet d'automne** aura lieu le mardi 8 novembre prochain. L'invitation vous parviendra bientôt.
- Les **marches mensuelles** continuent à être organisées tous les 1ers mardis du mois.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà 60 ans pour s'affilier au club. La cotisation annuelle s'élève à 6 € à verser sur le compte BE88 7509 3588 3141 du Club 3x20.

DÎNER ANNUEL ORGANISÉ AU PROFIT DES ENFANTS DE POR ILI

- Dimanche 23 octobre à 12h, Salle du village d'Ambly
- PAF: 20 €/adulte - 10 €/enfant. Au menu: Apéritif maison ; Cappucino de potimarron au lard fumé ; Pain de viande, gratin dauphinois et ses légumes de saison ; Tarte au café ou aux pommes ; Café.
- Possibilité que le repas soit déposé à votre domicile ou qu'il soit emporté le jour-même.
- Réservations obligatoires pour le 20 octobre 2022 au plus tard auprès de Véronique Defoin (084/21.42.45 - 0475/86.20.08 - vdefoin@gmail.com) ou Annie Quirynen (084/21.14.32).

Le versement et/ou un don peut se faire sur le compte BE69 1947 1441 2878 (CBC). Pour tout don de minimum 40 €, vous recevrez une attestation fiscale.

- Réservation des places recommandée ! Du 22/11 au 08/12, du mardi au vendredi: 084/21.01.84 (18h à 20h) - 084/21.37.50 (19h à 21h).
- Entrée: 12 € - Prévente: 10 €. Moins de 12 ans: gratuit.
- Les places sont numérotées. Ouverture des portes 45 min. avant l'heure du concert.
- Org.: Schola Camille Jacquemin - www.scholacj.be

PLACE AUX ENFANTS

Chaque année, le 3ème samedi d'octobre, les enfants de 8 à 12 ans sont invités à participer à une journée qui leur permet de découvrir des métiers et passions du monde adulte... **Prochain rendez-vous le samedi 15 octobre !**

Cette journée s'adresse en priorité aux enfants de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème primaire (8-12 ans). L'activité est ouverte à tous les enfants habitant la commune de Nassogne (même s'ils ne sont pas scolarisés sur le territoire).

Une journée enrichissante autant pour les enfants que pour les hôtes les accueillant ainsi que pour les "passe-murailles" les accompagnant d'un lieu à l'autre !

- Inscription enfants: Le formulaire d'inscription doit être complété et retourné à l'Animateur de rue pour le 30 septembre au plus tard : Administration communale - Animateur de rue - Place communale, 2 - 6950 Nassogne.
- Inscription en tant que "passe-muraille" : Si vous êtes disponibles pour accompagner et véhiculer les enfants, soit avec votre voiture, soit à pied d'un lieu à l'autre, contactez l'organisation par mail à placeauxenfantsnassogne@gmail.com.

RENCONTRES AVEC LES JEUNES

Tu as des idées d'activités, sorties ou projets à proposer ? Tu as des suggestions à faire concernant ton village ?

L'Animateur de rue t'invite à venir en discuter lors des rencontres qui seront organisées dans les différents villages de la commune.

La première réunion aura lieu à **Masbourg le 28 octobre 2022, à 18h**, à la maison de village.

Les autres villages suivront, le but étant de rencontrer tous les jeunes avant la fin de l'année !

Pour connaître les prochaines dates, rendez-vous sur
- → www.nassogne.be,
- → la page Facebook «Commune de Nassogne»,
- → ou la page Facebook «Animateur de rue - Nassogne - Abdul Biyik».

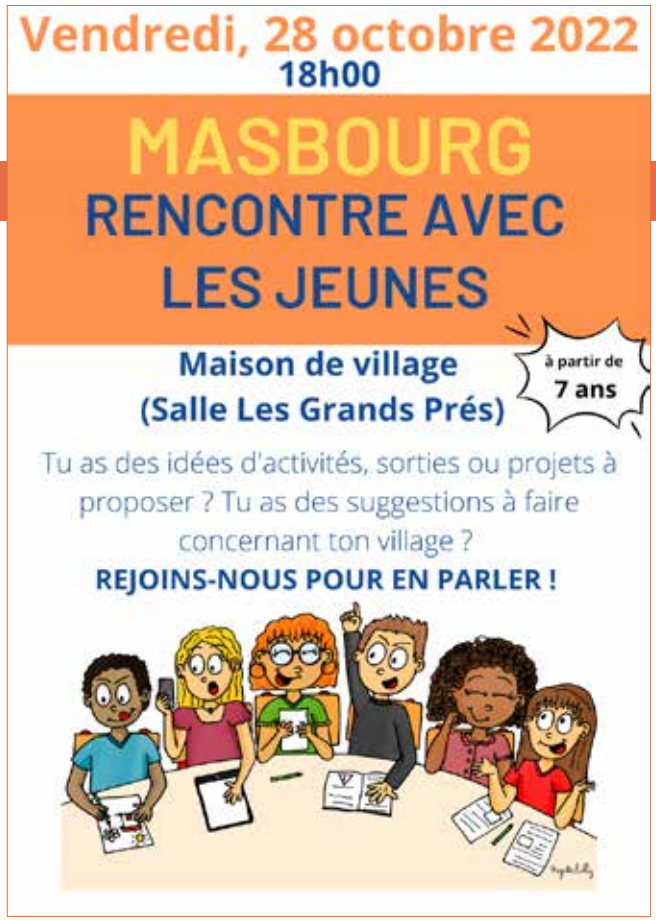

Envie de jouer d'un instrument ?

Rejoins-nous à l'académie de Saint-Hubert

Cours de 1ère année de formation musicale à Nassogne

le lundi de 16h50 à 17h40 et le mercredi de 13h50 à 14h40.

Cours de formation musicale 1ère année à partir de 7 ans.
Les cours sont gratuits en dessous de 12 ans.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'Académie

Rue du Parc, 14 - 6870 Saint-Hubert

061/61.22.44 - aca.sainthubert@gmail.com

L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE DU MERCREDI APRÈS-MIDI À NASSOGNE

Les après-midis sont rythmés par

- ✔ un temps de midi, repas, puis jeux libres ;
- ✔ des activités ludiques: ateliers créatifs, activités sportives, découverte de Nassogne: sa nature et ses animaux, ...

Qui ? Pour les enfants de 2,5 à 12 ans (inscrits dans une école primaire ou maternelle de la commune). Les enfants sont encadrés par l'accueil extra-scolaire de la commune.

Où ? La garderie est organisée de 12h à 18h, au sein de l'école communale de Nassogne. Votre enfant est pris en charge à midi par le Proxibus accompagné d'une accueillante.

Combien ? 8 € jusque 16h puis 0,50 € par demi-heure supplémentaire. A prévoir: le repas de votre enfant, sa gourde, une collation pour l'après-midi ainsi que des vêtements adaptés aux activités.

Infos et inscriptions ? Katy Lebrun: 084/22.07.61 - Sophie Degand: 084/22.07.56.

NOUVEAU ! STAGE D'AUTOMNE DE L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Au fil de cette semaine, nous réaliserons des activités en extérieur et en intérieur sur le thème de l'automne. Nous rechercherons des éléments issus de la nature pour en faire des bricolages, des instruments de musique, de l'art-nature ainsi que des jeux favorisant l'observation, la collaboration et l'entraide. Nous partirons également à la découverte de traces d'animaux et d'insectes. La semaine se terminera par une chasse aux trésor.

Quand ? Du 24 au 28 octobre (1ère semaine du congé d'automne).

Qui ? Pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans habitant la commune de Nassogne. Les enfants sont encadrés par l'accueil extra-scolaire de la commune.

Où ? Le stage est organisé de 9h à 16h, au hall omnisports de Nassogne. Garderie dès 8h et jusque 17h.

Combien ? 50 €/semaine.

Infos et inscriptions ? Katy Lebrun: 084/22.07.61 - Sophie Degand: 084/22.07.56.

CEB EN POCHE POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES COMMUNALES

Le 23 juin dernier, les élèves de 6ème primaire de nos écoles communales ont reçu le Certificat d'Etudes de Base (CEB) en présence de leur famille, du corps enseignant et des autorités communales.

Félicitations à tout.e.s pour cette grande étape franchie et bonne route pour la suite.

Merci aux membres du personnel éducatif, aux directions et à toutes les personnes qui œuvrent pour créer un cadre de vie agréable et conduire chaque enfant au plus loin de ses capacités.

JARDIN D'ÉCOLE AUX COULEURS DE CONTES... PAR LES ÉCOLIERS DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE NASSOGNE

Depuis quelques années, nous nous occupons d'un bout de jardin à Nassogne, parsemé d'arbres fruitiers, de bacs aux belles herbes aromatiques et autres légumes. L'endroit rêvé pour observer les végétaux et les insectes, pour s'éveiller aux goûts des plantes, pour écouter des histoires ou en imaginer... mais également pour faire des maths!

Cette année 2022, nous nous sommes régalés de contes dans toutes les classes. Quel plaisir de renouer avec tous ces classiques de la littérature. On y retrouve pas mal de lien avec les plantes: citrouille de Cendrillon, petit pois de la princesse, haricot de Jack, pomme de Blanche-Neige... et que dire de la soupe aux cailloux ? C'est avec tout ça que nous avons semé, repiqué, planté au jardin d'école ce printemps.

Et malgré un été sec, nous avons des récoltes ! Après l'observation, place à la dégustation... Jardiner permet aussi de cuisiner !

Cet hiver, nous souhaiterions donner une dimension artistique à notre petit jardin. Appel est lancé aux artistes de notre belle commune afin de nous aider à mettre en place ce beau projet.

L'idée serait de réaliser puis d'exposer des oeuvres dans le jardin, en lien avec les contes (épouvantail, ogre en métal, citrouille en poterie, mobile en soudure, ...). Avis aux amateurs ! Toutes les idées seront les bienvenues .

UNE RENTRÉE SECRÈTE À L'ECOLE COMMUNALE DE BANDE

Pour la rentrée, l'agent A avait préparé une mission secrète pour les apprentis détectives de 5e/6e de l'école communale de Bande... Leur mission, ouvrir le coffre qui contient le secret de la réussite !

Ils l'ont bien entendu acceptée et brillamment accomplie !

Voici en quoi elle consistait :

- → Mission 1: découvrir le thème du prochain rallye lecture en assemblant les pièces d'un puzzle (sur la musique de mission impossible !).
- → Mission 2: replacer les mots manquants dans un texte.
- → Mission 3: décoder un message secret.
- → Mission 4: analyser les objets cachés dans les bocaux de la police scientifique.
- → Mission 5: réaliser le mots-croisés avec le vocabulaire policier.

Nos agents ont reçu, à chaque mission réussie, un indice permettant de trouver le code du coffre détenant le secret de la réussite ! Ils ont été un peu étonnés (et amusés) de ce qu'ils ont trouvé... Un miroir... Mais pourquoi ?

Comme nous l'explique si bien Mila : « Parce que le secret de la réussite, c'est nous madame ! ... »

Bravo à tous nos détectives et à bientôt pour de nouvelles aventures !

CETTE ANNÉE LE CENTRE CULTUREL ET LE CPAS DE NASSOGNE S'ASSOCIENT À DES PARTENAIRES DE LA RÉGION POUR UNE ACTION SOLIDAIRE ENVERS LES PERSONNES ISOLÉES OU DÉMUNIES

PETITS PLAISIRS DIVERS

Et si vous faisiez plaisir à une personne que vous ne connaissez pas ?

LE PRINCIPE :

- Retirez une fiche signalétique à l'adresse ci-dessous. Elle vous en dira un peu plus sur le destinataire de votre cadeau
- Remplissez une boîte de 5 ou 6 surprises
- Déposez votre cadeau joliment emballé à l'adresse ci-dessous

RETRAIT DES FICHES SIGNALETIQUES A PARTIR DU 21 11
ET DEPOT DES BOITES JUSQU AU 16 12

AU CENTRE CULTUREL, À L'OFFICE DU TOURISME OU À LA BIBLIOTHÈQUE DE NASSOGNE
3, RUE DE LAHAUT 6950 NASSOGNE
(INFOS AU CENTRE CULTUREL (084/21 91 00)

CCCA OAFL

ADOS VS MAMYS

********** 2e saison **********

Après le succès de l'an dernier, impossible de ne pas recommencer ! Une activité destinée aux jeunes de la 5e primaire à la 4e secondaire

********** De quoi s'agit-il ? **********

Chaque 2e mardi du mois (d'octobre à avril) de 17h à 18h30, les jeunes participants se retrouvent à la bib' pour découvrir les bouquins en compétition cette année...
Au programme : jeux de lecture, d'écriture et parfois même de société !

********** Et ensuite ? **********

Dimanche 23 avril les jeunes et moins jeunes s'affronteront en équipe sur des épreuves ludiques et amusantes !
Qui maîtrisera le mieux les livres sélectionnés ?

********** T'inscrire ? **********

Fastoche ! Contacte les bibliothécaires !
084 37 95 03 ou biblionassogne@hotmail.com

Premier rendez-vous : mardi 11 octobre

LES ATELIERS DU MARDI ...

ESPERLUETTE : LE CLUB DES DÉVOREURS DE PAGES

Quand ?

D'octobre à mai, chaque 4e mardi du mois de 17h00 à 18h30

Où ?

Dans les locaux de la bibliothèque

Qui ?

Pour les fans de lecture de la 5e primaire à la 6e secondaire

Quoi ?

Chaque mois, viens mettre à l'honneur un bouquin que tu as apprécié. Pour cela, diverses techniques seront utilisées : capsules vidéo, articles, flyers...
Tu découvriras aussi des livres recommandés par d'autres jeunes.

Bonne humeur et convivialité assurées !

Et pour t'inscrire ?

Rien de plus simple : il suffit de contacter la bibliothèque !
084 37 95 03
biblionassogne@hotmail.com

Premier rendez-vous : mardi 25 octobre

Es-tu prêt à relever un défi ?

Le vendredi 28 octobre à 20h00 jusqu'au samedi 29 octobre à 8h00 retrouve-nous à la Maison Rurale de Nassogne pour 12h de jeux ! De la stratégie pour bien commencer la soirée, de l'ambiance pour rester éveillé la nuit, de la coopération pour clôturer calmement et des surprises !

Une animation proposée aux joueurs passionnés âgés d'au moins 12 ans.

Un bol de soupe nocturne et un petit déj' matinal offert à chaque participant. A 8h00, tirage au sort parmi les plus vaillants pour une petite récompense !

5€ / jeune
Réservations indispensables
biblionassogne@hotmail.com
084 37 95 03

NUIT DU JEU

AU-DELÀ DE NOS DIFFÉRENCES

Depuis quelques années déjà, la bibliothèque participe à un projet solidaire «Farnient'Audio», anciennement nommé « Projet Eléonore ». Cette action consiste à dynamiser un groupe d'ados en leur demandant de prêter leur voix aux romans choisis dans la sélection Farniente. De 2016 à 2022, plus de 70 jeunes ont joué le jeu en enregistrant des romans à destination des personnes déficientes visuelles.

Pour cette saison 2022-2023, une trentaine d'ados vont s'appliquer autour de deux romans

- ✔ Frère ! / Jean TEVELIS
- ✔ D'or et d'oreillers / Flore VESCO

pour à nouveau découvrir et partager la lecture - plaisir pour tous - et voir leurs livres audios au sein de la Ligue Braille entre autres. Ligue Braille que certains ont eu l'occasion de découvrir durant l'été 2021... une manière de concrétiser encore plus ce projet littéraire. Une prochaine visite sera à nouveau au programme permettant à d'autres jeunes de participer à une session de sensibilisation.

Quelques jeunes nassognards ont par ailleurs eu l'opportunité de nous accompagner à la présentation du film belge « Victor »: l'histoire de Victor, 17 ans, qui peu à peu perd la vue ; mais refusant ce handicap, il se bat pour rester un ado ordinaire et entame des études de droit. Ce déplacement a permis au groupe de franchir un nouveau pas ; et ce grâce à la rencontre avec les responsables de l'association EQLA, une association qui agit au quotidien avec et pour les personnes aveugles et malvoyantes.

C'est ainsi que le vendredi 19 août dernier, une journée spécifique fut programmée au Laid Trou.

Une matinée, où nos 12 ados super motivés et appliqués, ont présenté une lecture à voix haute du roman «Inséparables» : une lecture – balade au rythme de chacun avec quatre haltes distinctes sur les chemins forestiers de notre commune.

Ensuite un temps de midi, apéro et repas, entre tous les acteurs de cette journée: une trentaine de personnes.

Et en clôture, une après-midi musicale où le quizz préparé par les étudiants de la bibliothèque fut apprécié par toutes les tables de jeu: ados et malvoyants s'étant mixés avec plaisir, pour écouter, chanter, jouer et échanger.

Une rencontre riche et inoubliable qui, espérons-le, restera gravée dans les mémoires et débouchera sur d'autres aventures toutes aussi succulentes.

EN ATTENDANT LE MARCHAND DE SABLE

Dans le cadre du Festival « La Nuit des Bibliothèques », la biblio de Nassogne, en collaboration avec le groupe «Partage et détente du jeudi» de Masbourg, organisera une

Soirée pour les jeunes enfants,
le vendredi 16 décembre de 19h à 21h.

Une avant nuit pour les enfants de 4 à 8 ans (de la 2ème maternelle à la 2ème primaire), sous le signe de lectures partagées.

Des histoires pour rêver, se balader et découvrir des mondes magiques et enchanteurs, avec à la clé une surprise pour un retour à la maison, la tête remplie d'aventures !

Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de contes et d'histoire où les voix de Samir, Betty et bien d'autres résonneront dans les petites oreilles attentives.

Inscriptions possibles dès le mardi 29 novembre (2 €/enfant): 084/37 95 03 - biblionassogne@hotmail.com

LA SAISON CULTURELLE 22-23... C'EST REPARTI !

ON SE RETROUVE BIEN VITE

CABANE, CABANE !

PHILIPPE VAUCHEL
ET MATHILDE DEDEURWAERDERE

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022
NASSOGNE - MAISON RURALE

AINSI SONT-ELLES

CRÉATION COLLECTIVE DE L'ACRF
ET ALVÉOLE THÉÂTRE

VENDREDI 21 OCTOBRE 2022
NASSOGNE - MAISON RURALE

TEEN SPIRIT

MANU CHAMPAGNE, DAMIEN CHIERICI
ET DIDIER LALOY

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022
HARSIN - LA GATTE D'OR

FAIS TA VALISE SOFIYA !

COMPAGNIE DES PAROLES

VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022
GRUNE - SALLE SAINT-PIERRE

ALBERTA TONNERRE

COMPAGNIE DES MUTANTS

MARDI 27 DÉCEMBRE2022
NASSOGNE - MAISON RURALE

WWW.CCNASSOGNE.BE

OU VIA LA BROCHURE DE SAISON ET LE QUOI D'NEUF?

MAIS ENCORE ...

ATELIERS 'THÉÂTRE' 'IMPRO'

Envie de goûter aux joies du plateau ?
Envie de vivre une aventure théâtrale ?
Rejoignez les Ateliers Théâtre et l'Atelier d'improvisation (NOUVEAU !) du Centre culturel.

Deux heures par semaine pour se lâcher, voyager au cœur de son imaginaire, oser, créer, improviser, se dépasser ensemble, faire vibrer ses émotions, aiguiser son sens critique, apprendre à jouer et à affiner son jeu,... Et surtout, s'amuser !
Cette année, c'est reparti ! Encadrés et coachés par un animateur professionnel d'Alvéole Théâtre et Nicolas Dalaidenne (Fédération Belge d'Improvisation Amateur), le Centre culturel vous propose, à nouveau, de fouler les planches grâce à ses Ateliers Théâtre/Impro.

Au programme de ces ateliers :

Training de l'acteur, jeu sur la voix et les émotions, improvisation, travail sur la présence, expression non-verbale, gestion de l'espace, improvisation, ...
Pour les enfants et ados, création de personnages et écriture d'une histoire originale. Pour les adultes, découverte des techniques et codes de l'improvisation. L'ensemble du travail donnera lieu à une représentation en fin de saison.

Théâtre
Pour qui ? : Atelier 6 - 12 ans
Lieu : Maison rurale de Nassogne
Quand ? : Les mercredis d'octobre 2022 à mai 2023
Animation : Alvéole théâtre (épaulé par une animatrice du centre culturel)
Horaires : De 13h30 à 15h30
Prix pour l'année : 150 €

Théâtre
Pour qui ? : Atelier 13 - 17 ans
Lieu : Maison rurale de Nassogne
Quand ? : Les jeudis d'octobre 2022 à mai 2023
Animation : Alvéole théâtre
Horaires : De 17h30 à 19h30
Prix pour l'année : 160 €

Impro
Pour qui ? : Adultes dès 18 ans
Lieu : Maison rurale de Nassogne
Quand ? : Les mardis d'octobre 2022 à mai 2023
Animation : Nicolas Dalaidenne (Fédération Belge d'Improvisation Amateur)
Horaires : De 19h à 21h
Prix pour l'année : 170 €

'STAGE'

STAGE ARTISTIQUE
" LA NATURE DANS TOUS SES ÉTATS "

Au commencement, il y avait la terre, l'eau, l'air et le feu. Ensuite les hommes sont arrivés, et avant même d'apprendre à parler, à marcher ou même à manger, ils ont fabriqué des objets avec ce qui les entourait, puis ils ont chanté et dansé, décoré la terre de parures plus magnifiques les unes que les autres. L'art était né.

Au programme donc, travail de la terre, land art, création sonore, fabrication d'instruments et encore bien d'autres choses, tout ça en s'amusant !

Animation : Gabrielle Verleyen (CCN)
Pour qui : Enfants de 6 à 12 ans
Lieu : La Gatte d'Or - Harsin
Quand : Du 24 au 28 octobre 2022
Horaires : De 9h à 16h (+ garderies)
P.A.F. : 85 €
Min. : 8 inscriptions

WWW.CCNASSOGNE.BE
INFO@CCNASSOGNE.BE - 084/21.49.08

L'agenda détaillé est disponible sur www.nassogne.be/agenda.

Vous organisez un évènement sur l'entité de Nassogne ?
Transmettez les informations pratiques à informations@nassogne.be

STAGES ET ACTIVITÉS JEUNESSE

24 > 28/10 - Nassogne - Stage d'automne de l'accueil extra-scolaire (2,5-12 ans). De 9h à 16h, Hall omnisports. Info: Accueil extra-scolaire - 084/22.07.61.

24 > 28/10 - Harsin - Stage artistique: la nature dans tous ces états (6-12 ans). De 9h à 16h, à la Gatte d'Or. Info: Centre culturel - 084/21.49.08 - info@cnassogne.be.

24 > 28/10 - Forrières - Stage d'équitation et mini-ferme (à partir de 3 ans - 2 niveaux). De 9h à 16h30. Info: Ecurie de la colline - 0478/78.42.18 - ecuriedelacolline@hotmail.com.

24 > 28/10 - Grune - Stage à la ferme / maraîchage (3,5 à 10 ans). De 9h à 16h. Info: Ferme de la Fontaine Saint-Pierre - 0479/92.95.21 - fermedelafontainesaintpierre@gmail.com.

02 > 05/11 - Masbourg - Stage Yakaa Dance: danse, actvités artistiques, nature (5-12 ans). De 9h à 16h, Salle des grands prés. Info: 0476/81 53 73 - info@yakaadance.be.

02 > 04/11 - Grune - Stage à la ferme/maraîchage (3,5-10 ans). De 9h à 16h, Ferme de la Fontaine Saint-Pierre. Info: 0479/92.95.21 - fermedelafontainesaintpierre@gmail.com.

03-04/11 - Nassogne - Stage de la Bibliothèque 'Aux portes de la capitale...' (10-16 ans). De 9h à 16h, Maison rurale. Info: 084/37.95.03 - biblionassogne@hotmail.com.

16/12 - Nassogne - En attendant le marchand de sable (2ème maternelle à 2ème primaire). Info: 084/37.95.03 - biblionassogne@hotmail.com.

OCTOBRE 2022

02/10 - Nassogne - Bourse aux jouets, vêtements et puériculture. Maison rurale. Info: Comité de Parents de l'école communale de Nassogne - cparentsnassogne@gmail.com.

02/10 - Famenne Ardenne Classic. Course cycliste de 187 km articulés autour d'une grande boucle de 114 km suivie de 3 circuits locaux. Passages à Forrières, Ambly, Nassogne, Charneux et Bande. Info: http://famenneardenneclassic.be

04/10 - Nassogne - Marche mensuelle des 3x20 de Nassogne. Rdv Place communale à 13h30 pour le covoiturage.

08/10 - Bande - Hommage aux SAS premiers libérateurs de Bande. A 10h30, au Mémorial de Bande.

08-09/10 - Ambly - Promenade des Cépages. Samedi: de 15h30 à 21h, dimanche: de 10h30 à 18h30. Info: www.ambly.net.

09/10 - Nassogne - Spectacle-Théâtre: Cabane, Cabane. De et par Philippe Vauchel. Dès 12 ans. Info: Centre Culturel de Nassogne - 084/21.49.08 - info@ccnassogne.be.

LE MARCHÉ FERMIER DE FORRIÈRES FAIT UNE PAUSE HIVERNALE ET VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS 2023

14/10 - Nassogne - Congrès Enéo Luxembourg. De 9h à 17h30. Info: 063/211 850 - luxembourg@eneo.be.

15/10 - Place aux enfants. Info: Animateur de rue - abdul.biyik@nassogne.be.

15/10 - Forrières - Tournoi national de Subbuteo. Dès 9h, Maison de village.

16/10 - Nassogne - Formation en premiers secours adultes et enfants. De 12h30 à 17h30, Centre médical. Info: 0471/40.55.34 - evelyneschmitz26@gmail.com.

18/10 - Charneux - Rencontre en wallon. A 20h, Maison de village. Org.: Lès copinerèes ô Tchôrné.

20/10 - Nassogne - Repas mensuel du CPAS. A 12h, Maison rurale. Info: 084/37.03.90.

21/10 - Nassogne - Spectacle-Théâtre: Ainsi sont-elles. Création collective de l'ACRF. Info: Centre Culturel - 084/21.49.08 - info@cnassogne.be.

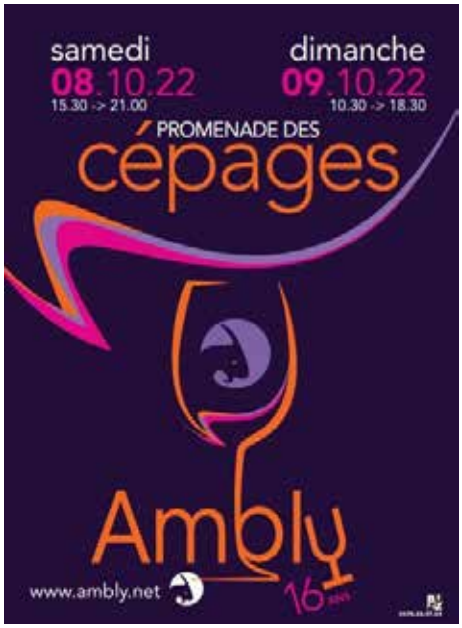

23/10 - Ambly - Dîner annuel organisé au profit des enfants de Por Ili. Dès 12h, salle du village. Info: V. Defoin - 084/21.42.45 - 0475/86.20.08 - vdefoin@gmail.com.

23/10 - Nassogne - Dîner boulettes de l'Harmonie communale et après-midi karaoké. Dès 12h, au local de l'harmonie, Rue de l'Ermitage. Info: B. Lambert - 0495/89.06.16.

28/10 - Masbourg - Rencontre avec les jeunes. A 18h, Maison de village. Info: Animateur de rue - abdul.biyik@nassogne.be

28/10 - Nassogne - Nuit du jeu. 12h de jeux pour joueurs passionnés âgés d'au moins 12 ans. Maison rurale. Info: 084/37.95.03 - biblionassogne@hotmail.com.

28/10 - Forrières - Concert: Wolfwine. Au profit du Télévie. A 19h, église Saint-Martin. PAF: 10 €. Infos: D. Paulus - 0476/58.71.75.

29 > 30/10 - Forrières - Exposition: Quand les passions se rencontrent. De 10h à 19h, Salle du Patronage. 30/10 à 19h15, mise aux enchères d'une oeuvre de chaque artiste au profit du Télévie. Infos: D. Paulus - 0476/58.71.75.

30/10 - Bande - Concours de whist. Au profit du Télévie. A 14h30, Ecole communale. Infos: G. Gralinger - 084/34.41.32. Org.: Télévie Bande.

NOVEMBRE 2022

01/11 - Nassogne - Marche mensuelle des 3x20 de Nassogne. Rdv Place communale à 13h30 pour le covoiturage.

05/11 - Masbourg - Souper du Comité de Jumelage Nassogne-Martel.

08/11- Banquet d'automne des 3x20 de Nassogne. Infos: 084/21.06.45.

09/11 - Nassogne - Objectif zéro déchets: rencontre avec des bénévoles de la Vestiboutique de la Croix-Rouge. Infos: Service environnement - 084/22.07.53 - environnement@nassogne.be.

11/11 - Commémoration de l'Armistice 14-18. 9h45 à Forrières, 10h30 à Bande, 11h15 à Nassogne. Org.: Groupements patriotiques.

12/11 - Masbourg - Souper annuel du club canin Les Cawets.

13/11 - Nassogne - Fête du Roi. Messe et Te Deum à 11h15 à la collégiale Saint-Monon. Org.: Groupements patriotiques.

15/11 - Charneux - Rencontre en wallon. A 20h, Maison de village. Org.: Lès copinerèes ô Tchôrné.

17/11 - Nassogne - Repas mensuel du CPAS. A 12h, Maison rurale. Info: 084/37.03.90.

18/11 - Forrières - Don de sang. De 16h à 19h, Maison de village.

20/11 - Nassogne - Dîner du RSC Nassogne. Dès 12h. Info: J. Herman: 084/21.45.45 - V. Loriers: 0471/81.74.27.

20/11 - Nassogne - Bourse aux jouets, vêtements et puériculture. De 9h30 à 15h, Hall omnisports. Info: Comité des parents de l'école libre - comite.libre.nassogne@hotmail.com - 0474/75.80.12.

25/11 - Nassogne - Les insatiables. Info: 084/37.95.03 - biblionassogne@hotmail.com.

26/11 - Nassogne - Distribution d'arbres. De 9h à 12h, aux ateliers communaux. Info: Service environnement: 084/22.07.53.

26/11 - Forrières - Visite didactique du verger. Animation du PCDN de Nassogne dans le cadre de la semaine de l'arbre. De 13h à 15h. Info: 084/22.07.53 - environnement@nassogne.be.

26/11 - Harsin - Spectacle-Concert: Teen Spirit - Folk nevermind. Dès 8 ans. A 20h15, à la Gatte d'Or. Info: Centre Culturel - 084/21.49.08 - info@cnassogne.be.

DÉCEMBRE 2022

03/12 - Nassogne - Souper de la Saint-Nicolas. Maison rurale. Org.: Comité de Parents de l'école communale de Nassogne.

06/12 - Nassogne - Marche mensuelle des 3x20 de Nassogne. Rdv Place communale à 13h30 pour le covoiturage.

09/12 - Nassogne - Don de sang. De 16h à 19h, Maison rurale.

09/12 - Grune - Spectacle-Théâtre: Fais ta valise Sofiya ! - Compagnie des paroles. Dès 8 ans. A 20h15, Salle Saint-Pierre. Info: Centre Culturel de Nassogne - 084/21.49.08 - info@cnassogne.be.

10-11/12 - Nassogne - Marché de Noël. Info: Comité Carnaval - carnavaldenassogne@hotmail.com - 0471/55.05.58 (A. Coeurderoi).

10-11/12 - Nassogne - Concerts de Noël par la Schola Camille Jacquemin. 10/12 à 20h et 11/12 à 16h30, Collégiale Saint-Monon. Info: 084/21.01.84 (18h-20h) - 084/21.37.50 (19h-21h).

15/12 - Nassogne - Repas mensuel du CPAS. A 12h, Maison rurale. Sur réservation: 084/37.03.90.

CETTE ANNÉE LE CENTRE CULTUREL ET LE CPAS DE NASSOGNE S'ASSOCIENT À DES PARTENAIRES DE LA RÉGION POUR UNE ACTION SOLIDAIRE ENVERS LES PERSONNES ISOLÉES OU DÉMUNIES

PETITS PLAISIRS DIVERS

Et si vous faisiez plaisir à une personne que vous ne connaissez pas ?

LE PRINCIPE:

- Retirez une fiche signalétique à l'adresse ci-dessous. Elle vous en dira un peu plus sur le destinataire de votre cadeau
- Remplissez une boîte de 5 ou 6 surprises
- Déposez votre cadeau joliment emballé à l'adresse ci-dessous

RETRAIT DES FICHES SIGNALETIQUES À PARTIR DU 21/11
ET DÉPOT DES BOÎTES JUSQU'AU 16/12

AU CENTRE CULTUREL, À L'OFFICE DU TOURISME OU À LA BIBLIOTHÈQUE DE NASSOGNE,
3 RUE DE LAHAUT 6950 NASSOGNE
INFOS AU CENTRE CULTUREL (084/214908)

CROIX-ROUGE de Belgique · CCCA · OAFL · Résidence Catherine Mels · NASSOGNE